



Les tribunaux à l'heure d'Internet

Page 4

L'UQAM honore ses étudiants athlètes

Page 6



Nancy Guberman : pour soutenir les aidants naturels

Page 9

Le journal de l'Université du Québec à Montréal

L'UQAM

Volume XXXI

Numéro 15

18 avril 2005

Les maths et les sciences ont-elles un sexe?

Dominique Forget

Au mois de janvier dernier, le président de la vénérable Harvard University a causé tout un émoi sur les campus américains en insinuant que le cerveau des femmes était moins doué pour les mathématiques et les sciences que celui de leurs confrères masculins. À l'occasion d'une conférence sur le thème des femmes en sciences et en ingénierie, Lawrence Summers a déclaré, en effet, qu'il constatait régulièrement que les hommes obtenaient de meilleurs résultats lors des examens dans ces matières. «La cause est peut-être biologique», a-t-il laissé tomber, lançant du même coup une polémique qui a largement débordé le territoire américain.

Une étude réalisée quelques mois auparavant par l'Observatoire des sciences et technologies (OST) de l'UQAM, pour le compte de l'Association canadienne pour les études supérieures, pourrait jeter un éclairage intéressant sur les propos du président Summers : selon les données recueillies par l'OST, les femmes inscrites à la maîtrise dans les universités canadiennes seraient majoritaires dans plusieurs programmes en sciences.

Majoritaires presque partout

Dans le secteur des sciences de la santé, qui regroupe non seulement la médecine, mais également les sciences infirmières, la physiothérapie ou l'orthophonie, les femmes représentaient 75 % de la clientèle en 2001. En sciences de l'environnement, elles comptaient pour 55 % des étudiants inscrits. Enfin, dans le secteur des sciences physiques et de la vie, qui regroupe entre autres la chimie, la biologie, la biochimie et la physique, les étudiantes à la maîtrise étaient aussi nombreuses que les étudiants masculins. Tous ces pourcentages pourraient augmenter au cours de la prochaine année, si l'on se fie à la tendance observée.

En y regardant de plus près, les candidates à la maîtrise ne sont pas majoritaires dans tous les champs disciplinaires. Leur présence chute dans les sciences traditionnellement



Photo : Jean-François Leblanc

Jean Lebel, directeur de l'Observatoire des sciences et des technologies.

«masculines». Les programmes de mathématiques et d'informatique comptaient par exemple, en 2001, 40 % de femmes. Dans le secteur combiné de l'ingénierie et de l'architecture, on en recensait seulement 27 %. « Ce champ n'a connu aucun gain depuis les trois dernières années, note Jean Lebel, directeur de l'OST. Le pourcentage de femmes a même légèrement décliné.»

Doctorat ou maternité?

À en juger par les données analysées par les membres de l'Observatoire, les femmes seraient nombreuses à se

décourager lorsque vient le moment de passer au doctorat. Dans tous les champs disciplinaires, leur pourcentage est inférieur à celui observé à la maîtrise. En sciences de la santé, on compte 58 % de doctorantes; en sciences de l'environnement, 40 %; en sciences physiques et de la vie, 39 %; en mathématiques et informatiques, 26 %; enfin, en ingénierie et en architecture, on en compte 18 %.

Selon Jean Lebel, le renoncement des femmes à poursuivre une carrière

Reprise des cours

L'UQAM met tout en œuvre pour soutenir ses étudiants

Angèle Dufresne

Après les semaines de manifestations, les semaines de rattrapage! L'UQAM ne ménagera rien pour que ses étudiants puissent revendiquer une formation de qualité. «Le fait d'avoir décidé très tôt de prolonger le trimestre d'hiver de deux semaines, jusqu'au 8 mai, a fait toute la différence», souligne la vice-rectrice aux Études, Mme Carole Lamoureux. Cela a permis aux professeurs et aux étudiants d'ajuster leurs agendas et leurs engagements et de prévoir un retour en classe plus harmonieux, sans perte de temps inutile. De plus, la prolongation de onze jours ouvrables de la période d'abandon des cours sans remboursement a pu également dépanner certains étudiants coincés par des contraintes inextricables.

La philosophie générale qui a prévalu pour la reprise des activités académiques devait faire en sorte, ajoute Mme Lamoureux, qu'aucun étudiant ne soit pénalisé parce qu'il a participé activement au mouvement de grève. Grâce au partage d'information et à des rencontres de concertation entre tous les acteurs impliqués autant académiques qu'administratifs et une volonté réelle de trouver des solutions, les étudiants devraient pouvoir récupérer dans les meilleures conditions possibles les heures de cours qu'ils ont perdues qui, pour certains, se chiffrent à 21 sur 45.

Tout le monde a pris très à cœur que les choses se passent bien au retour, aussi bien les professeurs et les étudiants de la Commission des études que les doyens des facultés et les responsables des unités, précise la vice-rectrice. Le doyen de la Faculté de science politique et de droit, M. René Côté, renchérit. «Tout le monde a mis l'épaule à la roue pour trouver des solutions gérables. Les discussions à la Commission des études ont été faites dans l'esprit de donner l'heure juste, pour ne pas que les étudiants se bercent d'illusions sur les possibilités de récupération de la session. Au-delà d'une certaine date, il n'était plus possible de valider la session et il fallait que cette information soit connue des étudiants. Tout au long de la grève nous avons gardé de bons contacts avec notre association étudiante facultaire, l'AFESPED, parce que des liens de confiance sont établis depuis longtemps grâce à une tradition que nous avons d'impliquer nos étudiants dans nos activités facultaires.»

Les ententes écrites prises avec les étudiants dès la reprise des activités dans les groupes-cours ont été préparées avec soin dans les facultés, précise Mme Lamoureux, car là encore les professeurs, les chargés de cours et maîtres de langues ont eu le temps nécessaire pour établir une proposition à présenter à leurs étudiants. Ceux-ci ont été informés notamment qu'ils auraient deux mois plutôt qu'un pour transformer une note «I» (incomplet) en une vraie note. «Nous avons favorisé la créativité dans les moyens pour que les activités de récupération puissent rencontrer les objectifs d'apprentissage fixés pour la validation de la session», a ajouté Mme Lamoureux.

Les facultés ont pu également ajuster avant le retour en classe toute la panoplie des mesures d'exception convenues (prolongation des plages horaires et réservations de locaux, cours les week-ends, travaux individuels à faire lorsque compatibles avec les objectifs de formation, etc.). À ce propos, le doyen René Côté précise qu'ajuster le puzzle des milliers de cours simultanés de la session d'hiver n'a pas été pas une mince tâche. À sa faculté, on a développé différents scénarios rapidement pour aplanir les difficultés et permettre une reprise des activités sans perte de temps, pour les étudiants qui ont été parmi les premiers à débrayer le 24 février. De plus, précise M. Côté, nos étudiants du baccalauréat en droit ont besoin de la session d'été pour compléter les 99 crédits de leur formation de façon à pouvoir entrer à l'École du barreau qui n'admet des étudiants qu'en septembre, contrairement aux universités. M. Côté s'est dit très confiant que tous devraient pouvoir s'en tirer sans trop de problèmes.

Les quelque 300 étudiants internationaux en programme d'échange ont dû être rassurés tôt car ils rencontrent des contraintes spécifiques liées à la

Suite en page 2 ►

Suite en page 2 ►

Une politique pour contrer le harcèlement psychologique

Claude Gauvreau

«<< Tout le monde souhaiterait ne jamais utiliser cette politique, mais elle constitue un garde-fou pour mettre en place un environnement sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de la mission universitaire», souligne Mauro Malservisi. Pour le vice-recteur aux Ressources humaines et affaires administratives, la nouvelle politique contre le harcèlement psychologique, adoptée récemment par le Conseil d'administration de l'UQAM, permet en effet de reconnaître, à toute personne travaillant ou étudiant à l'Université, le droit à un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement psychologique.

Depuis le 1^{er} juin 2004, rappelons-le, la Loi sur les normes du travail au Québec contient de nouvelles dispositions sur le harcèlement psychologique s'appliquant à l'ensemble des entreprises des secteurs public et privé. En vertu de ces dispositions, l'employeur doit prendre les moyens raisonnables pour prévenir et faire cesser ce type de harcèlement, à tous les niveaux de la hiérarchie organisationnelle.

À l'UQAM, avant même l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi, un groupe de travail composé de représentants des catégories de personnel avait œuvré à l'élaboration d'un projet de politique, soumis à une large consultation, afin de contrer le harcèlement psychologique.

Difficile à cerner

Il s'agit d'une législation novatrice et il est difficile parfois de cerner au quotidien ce qu'est le harcèlement psychologique, reconnaît M. Malservisi. Selon la Loi, il se définit comme étant «une *conduite vexatoire* se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont *hostiles ou non désirés*, laquelle porte *atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique du salarié* et qui entraîne, pour celui-ci, un *milieu de travail néfaste*. Par ailleurs, une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement psychologique si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.» Fait à noter, les quatre éléments de cette définition doivent être présents et démontrés pour que le harcèlement psychologique soit établi.

Le harcèlement psychologique peut se manifester de multiples façons et ce, entre des personnes occupant des positions hiérarchiques différentes ou similaires par l'intimidation, les menaces, la violence, le chantage, la coercition, des insinuations répétées, des accusations sans fondement, des insultes ou humiliations, des tentatives répétées d'exclusion ou d'isolement, etc.

Il faut toutefois éviter les conclusions hâtives et chaque situation doit être évaluée en fonction de son contexte. La gestion courante de la discipline, du rendement au travail ou de l'absentéisme ne constituent pas

du harcèlement psychologique dans la mesure où l'employeur n'exerce pas ces droits des gestion de façon abusive ou discriminatoire.

Priorité à la prévention

Depuis l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi, une dizaine de plaintes ont été déposées à l'UQAM, souligne M. Malservisi. «Si on veut contrer le harcèlement psychologique, la prévention doit être au cœur de nos préoccupations, ajoute-t-il. Ainsi, notre première priorité est de mettre sur pied un Comité institutionnel de prévention composé de représentants de tous les groupes d'emploi et des étudiants. Ce ne sera pas un comité potiche car il devra proposer des programmes et mesures afin d'identifier les facteurs de risque pouvant conduire au harcèlement psychologique, ainsi que divers types de formation pour sensibiliser les membres de la collectivité universitaire. Jusqu'à maintenant, tous les cadres de l'Université et plusieurs employés ont participé à des séances de formation.»

La politique institutionnelle prévoit également la mise en place de mécanismes permettant de traiter rapidement les situations de harcèlement psychologique tout en s'appuyant sur des principes d'équité, comme le droit d'être entendu, d'être traité avec impartialité et d'être accompagné d'une personne de son choix. Elle veillera à ce que toute personne se prévalant de la politique ne subisse aucun préjudice ni aucune mesure de représailles. Par ailleurs, précise-t-on, la politique ne doit pas être utilisée de manière abusive, ou avec l'intention de nuire, d'induire en erreur ou de semer le doute sur l'intégrité d'un collègue ou d'un supérieur.

Une personne sera bientôt nommée à titre de responsable de la mise en application de la politique, après consultation du Comité institutionnel de prévention, explique M. Malservisi.

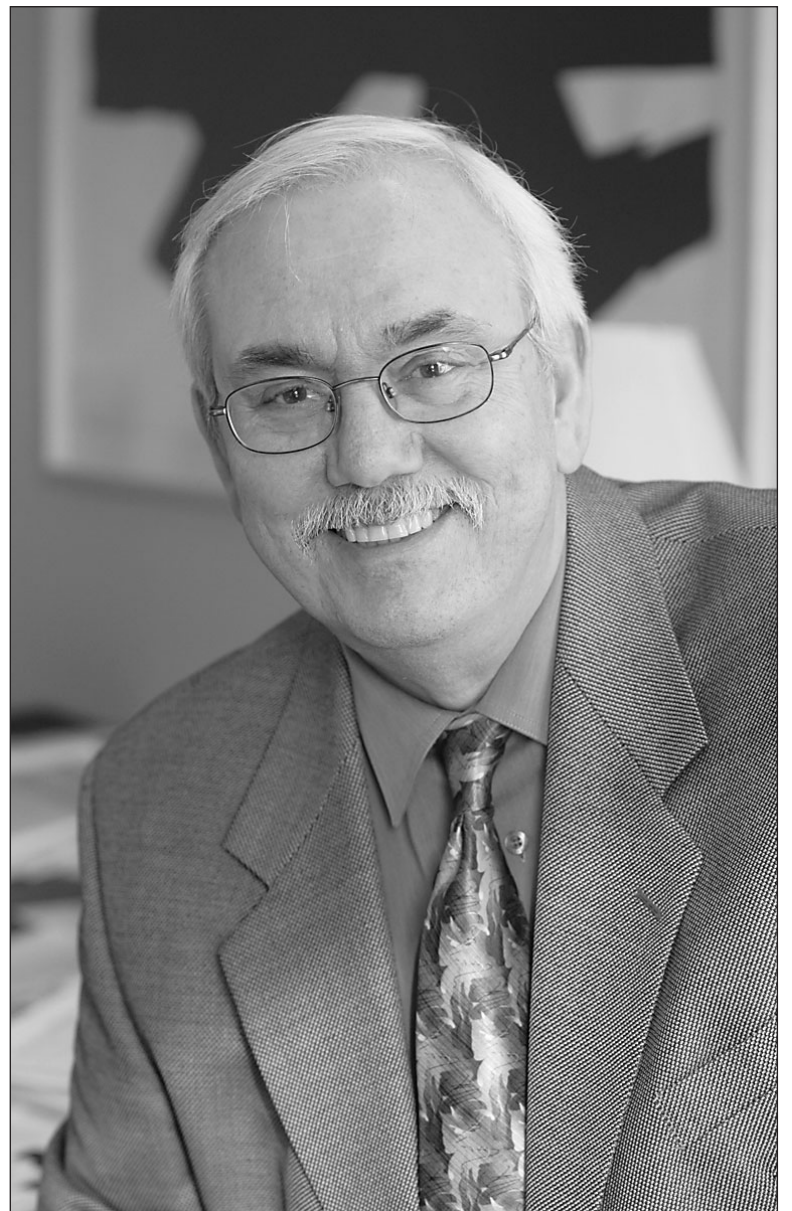


Photo : Jean-François Leblanc

M. Mauro Malservisi, vice-recteur aux Ressources humaines et affaires administratives.

«Cette personne, qui devra posséder une bonne expérience en matière de gestion de personnel, présidera le comité de prévention, informera, conseillera et soutiendra toute personne qui s'adresse à elle pour une situation de harcèlement psychologique.»

Comme le souligne la politique, l'UQAM considère que le respect mutuel, l'écoute et l'entraide sont des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel et l'établissement de rapports harmonieux entre les individus et les groupes.

Même si c'est la responsabilité de l'employeur de prévenir et de faire cesser le harcèlement psychologique, le maintien d'un climat de travail sain et respectueux demeure l'affaire de tous.

Avis aux intéressés, le texte de la politique et de son application est disponible sur le site web du Service des ressources humaines. On peut également consulter la section du site Internet de la Commission des normes du travail réservée au harcèlement psychologique à l'adresse électronique suivante : www.cnt.gouv.qc.ca •

► MATHS – Suite de la page 1

re en recherche n'a rien à voir avec leurs aptitudes intellectuelles. Le désir de fonder une famille serait plutôt en cause. «Concilier des études de doctorat avec une grossesse est très difficile, et peut-être encore plus pour les étudiantes en sciences. Il suffit de s'absenter un an pour que toutes les données expérimentales recueillies en laboratoire deviennent obsolètes. Il faut alors recommencer à partir du début, ce qui demande énormément de courage.»

Comment expliquer que le pourcentage de femmes à la maîtrise plafonne à 27 % dans un secteur comme l'ingénierie alors qu'il atteint 73 % en éducation? Les aptitudes des femmes en mathématiques seraient-elles en cause? «Les gens préfèrent croire que les différences entre hommes et femmes sont dues à des facteurs sociaux, a déclaré le président de Harvard au *Boston Globe*. Si j'ai parlé des différences biologiques, c'est que j'estime que cela devrait être approfondi.» Les groupes de femmes ne sont pas près de partager son avis. Jean Lebel non plus. «Au-delà des contraintes familiales, je pense qu'il

s'agit d'une question d'intérêt, et non d'aptitude», avance-t-il.

UQAM, 1^{re} pour les doctorats

À l'UQAM, 44,9 % des étudiants à la maîtrise sont des femmes. Au doctorat, ce pourcentage grimpe à 57,6 %. En fait, l'UQAM se classe au premier rang parmi 29 universités canadiennes en ce qui a trait à la proportion de femmes au doctorat. Mentionnons que ces pourcentages englobent toutes les disciplines, y compris les sciences sociales et on sait que l'Université est particulièrement dynamique dans ce secteur.

«En sciences sociales et en sciences humaines, le pourcentage de femmes aux cycles supérieurs est frappant, souligne Jean Lebel. Elles sont majoritaires partout, sauf en sciences de l'administration.» Il faut dire que les programmes de sciences de l'administration, tant à la maîtrise qu'au doctorat, attirent une forte proportion d'étudiants étrangers. Or, les universitaires qui arrivent de l'extérieur du Canada sont majoritairement des hommes •

► SOUTENIR – Suite de la page 1

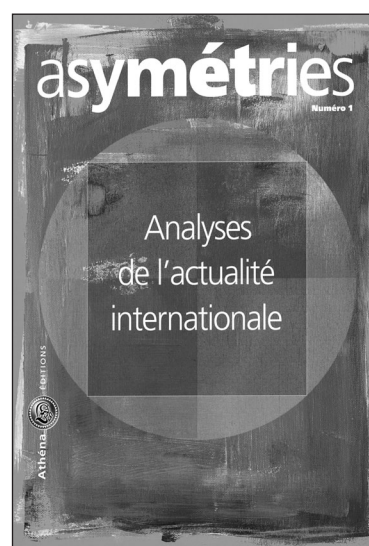
durée de leur visa, notamment. Pour pouvoir partir à la fin avril, des ententes personnalisées ont été prises avec chacun pour qu'ils puissent poursuivre leurs travaux à distance et les remettre à leur responsable de programme selon des balises et un échéancier fixés avant leur départ.

Tous auront à prendre les bouchées doubles pour terminer le trimestre d'hiver mais la vice-rectrice Carole Lamoureux assure que chacun est conscient de ses responsabilités dans la réussite de l'opération et tout devrait bien se dérouler. Elle souhaite à tous une bonne fin de session! •

Une nouvelle revue est née!

Asymétries – *Analyses de l'actualité internationale* est le nom de la nouvelle revue multidisciplinaire que viennent de lancer l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM) et le Centre Études internationales et Mondialisation (CEIM) de l'UQAM, en coédition avec Athena éditions.

Le premier numéro, disponible en librairie, regroupe plus de 40 textes et entrevues de chercheurs reliés à la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM sur divers sujets d'actualité comme la guerre en Tchétchénie, le conflit israélo-palestinien, l'Amérique et les femmes, les dessous de la présidence Bush ou l'Organisation mondiale du commerce. Les professeurs Dorval Brunelle, Charles-Philippe David et Christian Deblock comptent parmi les collaborateurs de ce premier numéro. On y trouve également une entrevue avec l'économiste James K. Galbraith, président de l'Association internationale *Economists for Peace and Security*,



fils du célèbre économiste John Kenneth Galbraith.

L'arrivée de la revue *Asymétries* démontre qu'il existe à Montréal «un remarquable pôle d'études et de réflexions critiques et interdisciplinaires sur notre monde et les problèmes qui l'agitent», a déclaré M. Peter Leuprecht, directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal.

L'UQAM

Le journal *L'UQAM* est publié par le Service des communications, Division de l'information.

Directrice du journal :
Angèle Dufresne

Rédaction :
Marie-Claude Bourdon, Anne-Marie Brunet, Dominique Forget, Claude Gauvreau

Photos :
Jean-François Leblanc

Conception de la grille graphique :
Jean Gladiu, designer

Infographie :
Service des communications
Division de la promotion institutionnelle

Publicité :
Catherine Levasseur
Communications Publi-Services Inc.
(450) 227-8414, poste 303
Impression :
Payette & Simms (Saint-Lambert)

Adresse du journal :
Pavillon Judith-Jasmin J-M330
Téléphone : 987-6177 • Télécopieur : 987-0306

Adresse courriel :
journal.uqam@uqam.ca

Version Web du journal :
www.journal.uqam.ca/
Politique éditoriale et tarifs publicitaires sur le site Web du journal *L'UQAM* à www.journal.uqam.ca/redac.htm

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0831-7216

Les textes de *L'UQAM* peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

UQAM

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal
Québec H3C 3P8

Les TIC au service de la formation à distance

Dominique Forget

Le temps où les étudiants de la Télé-université consultaient isolément le matériel pédagogique qu'ils recevaient par la poste est sur le point d'être révolu. Si certains cours font encore appel à des fascicules imprimés, de plus en plus de professeurs profitent des possibilités qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) pour proposer à leurs étudiants des cours interactifs et des expériences d'apprentissage qui étaient impossibles à imaginer au temps de l'enseignement par correspondance. «Les TIC sont en train de révolutionner les approches de formation à distance», affirme Josianne Basque, professeure à l'Unité enseignement et recherche Science et technologie de la Téléuq et chercheure au LICEF, un laboratoire spécialisé en informatique cognitive et environnements de formation.

La plus frappante manifestation de cette révolution se fait sentir sur le plan des relations entre les étudiants à distance. Grâce au courriel, aux forums de discussion électroniques et à d'autres outils de partage, ils peuvent désormais communiquer entre eux et même réaliser des travaux en équipe. «Auparavant, les étudiants n'avaient aucun lien avec les autres personnes

qui étaient inscrites à leur cours», rappelle Mme Basque, qui est également chercheure au Centre interuniversitaire de recherche sur le téléapprentissage (CIRTA). «Avec Internet, ils peuvent échanger des idées avec leurs collègues. Les TIC permettent ainsi d'envisager des approches socio-constructivistes de l'apprentissage. Les étudiants à distance peuvent désormais apprendre en confrontant leur vision du monde à celle des autres étudiants, en résolvant des problèmes en équipe ou en groupe et en explicitant leur pensée pour la rendre compréhensible aux autres.»

Simulations constructives

Les TIC laissent entrevoir bien d'autres possibilités pour la formation à distance. Elles permettent par exemple de plonger les étudiants dans des univers virtuels qui récréent des situations de la vie réelle. Les internautes peuvent alors effectuer des activités semblables à celles qu'ils auront à réaliser une fois sur le marché du travail. «Les connaissances se construisent en contexte et non de manière abstraite et déconnectée, explique Mme Basque. Autrement, elles risquent de demeurer inertes, c'est-à-dire difficiles à appliquer».

Dans le cadre d'un cours de deuxième cycle par exemple, les étu-



Photo : Jean-François Leblanc

Josianne Basque, professeure à l'Unité enseignement et recherche Science et technologie de la Téléuq et chercheure au LICEF.

dants sont invités à participer à un colloque scientifique, une situation qu'ils auront à vivre en tant qu'étudiants, professionnels ou chercheurs. On leur demande de préparer une affiche qu'ils doivent déposer dans la «salle des posters», un espace virtuel où tous les participants peuvent la consulter. Chacun des membres du groupe doit alors poser des questions à l'un des auteurs des affiches exposées. À son tour, l'auteur doit répondre. Le cours est agrémenté de capsules vidéo qui permettent aux étudiants de se familiariser avec le déroulement d'une réelle séance d'affi-

chage. «Tout le scénario pédagogique du cours a été développé autour de cette situation de colloque scientifique virtuel, ajoute Mme Basque. Il y a aussi un débat-conférence et une séance plénière.»

Apprentissages en mémoire

La professeure voit encore bien d'autres avantages aux nouvelles technologies dans le contexte de la formation à distance, notamment le fait que les systèmes puissent conserver en mémoire le parcours suivi par les étudiants et leur offrir une rétroaction immédiate et personnalisée. «Avec

certaines systèmes, l'étudiant peut obtenir un portrait de l'état d'avancement de sa démarche d'apprentissage, dit la professeure. Il peut par exemple voir quelles activités il a réalisées à ce jour, quelles ressources il a consultées ou encore quels objectifs d'apprentissage il a atteints. Ces stratégies lui permettent de mieux autogérer son processus d'apprentissage.» L'étudiant peut aussi remplir au début d'un cours un questionnaire d'auto-diagnostic de ses compétences. Le système peut alors le référer à des ressources susceptibles de l'aider à développer les compétences qu'il maîtrise moins bien.

Toutes ces innovations requièrent beaucoup de versatilité de la part des professeurs. Ils doivent apprendre à tirer profit des TIC pour développer des situations d'apprentissage à la fois stimulantes et efficaces pour les étudiants à distance. Heureusement, les professeurs ne sont pas laissés seuls à eux-mêmes. «À la Téléuq, les cours sont conçus en collaboration, indique Mme Basque. Les professeurs sont épaulés par des spécialistes en sciences de l'éducation et par des membres du service de l'édition qui supervisent tout le côté technique. C'est un travail d'équipe au sein duquel le professeur occupe une place centrale.» ●

Mission Brésil

L'UQAM signe un accord de coopération avec huit universités brésiliennes

Marie-Claude Bourdon

C'est à l'Universidade Federal Fluminense de Niteroi, une ville située sur la baie de Rio, tout près de Rio de Janeiro, que l'UQAM et huit universités brésiliennes ont signé un accord de coopération multilatérale en mars dernier. L'accord facilitera les échanges des chercheurs et la circulation des étudiants entre les établissements liés par l'entente, tout en stimulant la recherche. «Le Brésil est un immense sujet de recherche en lui-même», observe le recteur Roch Denis, qui a dirigé la mission de l'UQAM à Niteroi. «C'est un pays fascinant à étudier tant du point de vue de sa diversité, de son économie, de sa nature que de sa culture et de sa musique.»

L'UQAM a conclu des ententes bilatérales avec de nombreuses universités dans le monde, mais c'est la première fois qu'un accord multilatéral est signé, en grande partie grâce au travail du Centre d'études et de recherches sur le Brésil (CERB), créé en 2001 à l'UQAM. «Ce travail a été entrepris sous le mandat du premier directeur du CERB, Bernard Andrès», indique le directeur actuel, Gaëtan Tremblay, ajoutant «que l'accord ne fait que couronner et encadrer les efforts de collaboration qui se poursuivent depuis plusieurs années entre



Photo : Jean-François Leblanc

Gaëtan Tremblay, professeur au Département des communications

l'UQAM et des universités brésiliennes.»

Formation à distance

En plus de Gaëtan Tremblay et du directeur du Bureau de la coopération internationale, Jean-Pierre Richer, des professeurs de divers départements faisaient partie de la délégation uqamienne à Niteroi. Louise Bertrand, directrice générale de la Télé-universi-

té, et le professeur Gilbert Paquette, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en ingénierie cognitive du télé-apprentissage, étaient aussi de la mission. La signature de l'accord a, en effet, eu lieu à la fin d'un colloque sur la formation à distance, un thème «très intéressant» dans le contexte de la conclusion imminente de l'opération de rattachement de la Téléuq à l'UQAM, souligne le recteur. «Compte



Photo : Jean-François Leblanc

Le recteur Roch Denis

tenu des enjeux entourant l'éducation à distance dans le monde et des besoins immenses de formation universitaire au Brésil, cette rencontre s'est avérée très fructueuse. On a déjà commencé à discuter de projets de collaboration entre la Télé-université et les universités brésiliennes», a-t-il précisé.

L'accord multilatéral prévoit plusieurs stratégies de coopération entre

les universités. Ainsi, les étudiants seront exempts des frais de scolarité de l'établissement hôte s'ils participent à des programmes d'échange d'une durée d'une année ou moins. L'UQAM accordera de plus une importante réduction de ses frais de scolarité aux étudiants brésiliens qui souhaitent poursuivre ici leurs études de doctorat, ce qui les ramènera au niveau des frais déboursés par les étudiants québécois. D'autres mesures encourageront les séjours d'étude du français à l'UQAM ou du portugais dans l'un des établissements brésiliens signataires de l'entente.

Les meilleurs ambassadeurs

«Cet accord contribuera au rayonnement du Québec, affirme Gaëtan Tremblay. On sait que les étudiants qui viennent dans un pays pour y étudier, particulièrement au niveau du doctorat, deviennent les meilleurs ambassadeurs de ce pays.» Mais attention, prévient-il : les critères de sélection seront sévères autant pour les Brésiliens que pour les étudiants québécois. Ceux qui voudront s'inscrire dans l'un ou l'autre des établissements devront satisfaire aux exigences d'admission de ceux-ci. Or, la plupart des universités brésiliennes signataires de l'accord appartiennent à la

Suite en page 9 ►

Il faudra apprendre à vivre avec la Toile telle qu'elle est

Dominique Forget

La directive était claire: le témoignage qu'allait livrer Jean Brault devant la Commission Gomery n'était pas pour publication dans les médias. Et pourtant, moins de 24 heures après la comparution de l'ancien patron de Groupaction, l'information était partout. Sur Internet s'entend. Le blogue *Captain's Quarters*, qui publiait les extraits du témoignage transmis par une source anonyme, a vu le nombre de ses visiteurs monter en flèche, passant de 22 000 à plus de 330 000 quotidiennement. De là, l'information s'est propagée sur des sites parallèles et dans les boîtes de courriels à la vitesse d'un virus informatique. Lorsque le juge a finalement levé l'interdit de publication quelques jours plus tard, il était presque trop tard. Les internautes débrouillards n'avaient plus grand-chose à apprendre des journalistes.

Pour Jean-Paul Lafrance, professeur au Département des communications et titulaire de la Chaire UNESCO-Bell en communication et développement international, le coup était à prévoir. Selon lui, l'avènement d'Internet rend le contrôle de l'information pratiquement impossible. Certes, on peut bloquer l'accès à certains sites licencieux comme cela se fait avec la pornographie. Cependant, rien n'empêche un blogueur dont le site vient d'être débranché de se rebrancher en quelques minutes sur un autre serveur, ailleurs dans le monde. «Internet est un peu comme un monstre tentaculaire, dit-il. Lorsqu'on lui coupe une tentacule, une nouvelle surgit ailleurs.»

Les réseaux d'information parallèles tissés sur la Toile soulèvent de nombreux questionnements chez les analystes des médias. Les ordonnances de non-publication devraient-elles être reléguées aux oubliettes? Certains croient que ce genre d'interdiction ne fait qu'attiser l'intérêt du public pour l'information confidentielle. Le procès de Guy Cloutier l'illustre bien. Qui au Québec ne connaissait pas l'identité de la victime qui devait pourtant demeurer anonyme? Pendant que les rumeurs couraient sur Internet, aucun journaliste n'était en mesure de confirmer le bien-fondé de l'information. «La Toile est loin d'être toujours fiable, précise M. Lafrance. Il est pratiquement impossible de retracer la source d'une nouvelle et de la vérifier. Pour cette raison, n'importe qui peut dire n'importe quoi.»

Contrôler quoi?

C'est, entre autres, dans l'espoir d'assurer un certain contrôle de l'information qui circule sur Internet que plusieurs représentants du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des organisations non gouvernementales se sont rendus à Genève au mois de décembre 2003 pour participer à la première phase du *Sommet mondial sur la société de l'information*, organisé sous l'égide de l'UNESCO. La seconde phase aura lieu au mois de novembre prochain, à Tunis. Le professeur Lafrance compte bien y être, même s'il ne croit pas



Photo : Photos.com

beaucoup à la gouvernance d'Internet. «Certains pays aimeraient mettre en place des lois internationales qui leur permettraient de travailler ensemble pour assurer la qualité de l'information et pincer les mal-

teurs. Personnellement, je pense que cela est improbable.»

En effet, contrôler les milliards de pages qui circulent sur la Toile relève de l'utopie. On l'a bien vu lorsque la Chine a tenté d'interdire les discus-

sions sur Internet à propos de la mort du Pape. Les principaux portails comme *Sohu.com* et *Sina.com* ont bloqué les communications qui portaient sur Jean-Paul II, mais n'importe quel internaute pouvait contourner l'obstacle en allant sur un autre site pour obtenir l'information et la communiquer à ses pairs. Le contrôle des activités religieuses par l'État est de plus en plus fragile.

Les avantages du réseau Internet

«C'est là que se trouve le beau côté de la Toile, souligne M. Lafrance. Les peuples qui vivent sous un régime autoritaire ont de plus en plus facilement accès à l'information. Il est beaucoup plus facile, en effet, pour un gouvernement de mettre des bâtons dans les roues d'un journal ou d'une chaîne télévisée que de limiter l'accès à

Internet. Il devient donc beaucoup plus difficile pour les dictatures de garder les citoyens dans l'ignorance. C'est grâce à l'information, notamment, que le rideau de fer est tombé en Union soviétique. Grâce à Internet, les régimes pourraient tous sauter les uns après les autres.»

Jean-Paul Lafrance croit donc qu'il faut être prudent avec la gouvernance d'Internet. «Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Il y a d'excellentes choses qu'il faut à tout prix préserver. D'ailleurs, je ne pense pas que les pays arriveront jamais à s'entendre sur un cadre législatif pour contrôler l'information qui circule sur Internet. La notion de contrôle de l'information varie trop d'un pays à l'autre. Je pense qu'il faudra apprendre à vivre avec la Toile telle qu'elle est.» Pour le meilleur et pour le pire •

Renflouer Télé-Québec : un choix de société

Claude Gauvreau

«Télé-Québec n'est pas une entreprise mais une institution de service public national que l'on est en train de démanteler pièce par pièce. Quelle sera la prochaine étape une fois qu'elle aura cessé toute production à l'interne? La privatisation complète du diffuseur?», lance Jean-Guy Lacroix, professeur au Département de sociologie.

Selon lui, en proposant dans son rapport que Télé-Québec confie l'ensemble de sa production au secteur privé, le Groupe de travail sur l'avenir de Télé-Québec recommande ni plus ni moins que l'on «continue de déshabiller le service public en passant à une vitesse supérieure.»

Rappelons que le Groupe de travail, dont le rapport a été rendu public dernièrement, demande également au gouvernement d'assurer Télé-Québec d'un financement stable sur une période de trois ans – Québec verse annuellement autour de 60 M \$ – mais sans proposer de rehausser son budget. On suggère de revoir tout le fonctionnement administratif de Télé-Québec et une augmentation de ses revenus autonomes en demandant l'autorisation au CRTC de passer de huit à douze minutes de publicité à l'heure. Enfin, la chaîne publique devrait faire une croix sur l'achat de séries étrangères et cesser de diffuser des dramatiques trop lourdes et coûteuses, peut-on lire dans le rapport.

La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, a accueilli favorablement les recommandations du Groupe de travail et souhaite leur application rapide. Selon la ministre, si la chaîne publique abandonne la production maison et choisit plutôt d'être un programmateur, cela permettrait de mettre plus d'argent à l'écran dans les productions québécoises.

«Une privatisation déguisée»

Le milieu de la production audiovisuelle indépendante s'est réjoui du



Photo : Télé-Québec

Anne-Marie Dussault anime *Points chauds*, une émission de qualité produite par Télé-Québec.

rapport, tandis que l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec, l'Association des réalisateurs et réalisatrices de Télé-Québec et le Conseil québécois de la Guilde des réalisateurs l'ont conspué. Ces organismes se sont élevés contre ce qu'ils ont appelé la «privatisation déguisée» de la chaîne publique et insisté sur l'importance de préserver un secteur fort de production à l'interne, seul garant à leurs yeux de l'indépendance des émissions d'information et d'affaires publiques.

Pour sa part, Jean-Guy Lacroix, qui est également codirecteur du Groupe de recherche interdisciplinaire sur la communication, l'information et la société (GRICIS,) soutient que les producteurs indépendants ne

peuvent traiter l'information de la même manière que la télévision publique, tant sur le plan du contenu que du format. «Pensons à Radio-Canada où la course aux cotes d'écoute a eu des incidences néfastes sur les émissions d'information comme *Zone Libre*», précise-t-il

Depuis quelques années, Télé-Québec a fait des progrès substantiels en matière de programmation avec des émissions comme *Chasseurs d'idées*, *Points chauds* et des téléseries de qualité qui, dans un contexte de forte concurrence, permettaient d'attirer des auditoires plus larges, ajoute le chercheur. «Et surtout, Télé-Québec se situe à un pôle où l'on conçoit la télévision à partir de valeurs et d'idéaux de service public et

pas uniquement à partir de considérations commerciales.»

En d'autres termes, poursuit M. Lacroix, la population a droit à une télévision publique généraliste qui offre une programmation accessible et de qualité où l'on retrouve les meilleures productions d'ici et de l'étranger, tant au chapitre de l'information qu'à celui du divertissement.

«Si la ministre Beauchamp souhaite que les recommandations du Groupe de travail soient appliquées rapidement, c'est dans le but de mettre la population devant le fait accompli et d'empêcher qu'un mouvement d'opposition s'organise», observe M. Lacroix.

Cultiver l'intelligence

L'automne dernier, dans le cadre des audiences publiques tenues par le Groupe de travail, l'UQAM, par la voix du recteur Roch Denis, présentait un mémoire qui donnait un solide message d'appui à Télé-Québec. «Nous avons besoin d'une télévision qui cultive l'intelligence, qui allie les émissions d'affaires publiques et de débats de société, les documentaires d'histoire et d'actualité, la diffusion des connaissances ainsi que le rayonnement des arts et des sciences. Une télévision qui reflète aussi la vie et les apports des communautés culturelles», déclarait le recteur.

À cette occasion, le recteur réaffirmait également la nécessité d'une télévision éducative et culturelle qui soutienne et complète la mission de l'université, et insistait sur l'importance d'élaborer et d'expérimenter de nouveaux modes de production et d'exploitation des médias dans un contexte d'éducation. Dans cet esprit, il proposait une alliance entre les universités québécoises, Télé-Québec et le Canal Savoir (réseau de télévision spécialisé axé sur l'éducation formelle).

«Il s'agit de faire ou de refaire à propos de Télé-Québec un choix de société. C'est une question d'affirmation identitaire à l'heure de la mondialisation uniformisante et marchande», concluait le recteur •

Une nouvelle culture de la contestation inspirée du mouvement anti-mondialisation

Claude Gauvreau

Lui aussi est aux prises avec une dette d'études élevée qui pèse lourdement sur son revenu familial. Il a éprouvé une empathie certaine pour les étudiants en grève et n'a pas hésité à les rejoindre parfois sur les piquets de grève. Mais il n'a pas renoncé pour autant à son point de vue de sociologue.

Pour le professeur Éric Pineault du Département de sociologie, les revendications des étudiants soulèvent des enjeux de société fondamentaux et le mouvement de grève qui a agité le Québec ces dernières semaines est un des plus importants depuis la Révolution tranquille.

«Nous avons assisté au développement d'un mouvement qui contredisait tous les discours sur l'apathie et l'apolitisme des jeunes et qui a contribué à une prise de conscience de leur force et de son impact sur le pouvoir politique», affirme M. Pineault, qui est également chercheur à la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie de l'UQAM.

Un apprentissage politique

Aux yeux d'Éric Pineault, la grève de 2005 possède des caractéristiques qui la distinguent des mouvements étudiants antérieurs. «Sur le plan quantitatif, l'ampleur du mouvement a étonné. Peu nombreux sont les établissements d'enseignement postsecondaire qui n'ont pas été touchés, d'une manière ou d'une autre, par la grève. Même des facultés traditionnellement opposées à différentes formes de contestation, comme médecine et gestion, ont sauté dans le train de la grève.»

Le chercheur souligne également l'appui aux grévistes, avéré par les sondages, au sein de la population. «Lors des grèves précédentes, l'opinion publique était souvent impatiente et le rapport de forces s'établissait essentiellement entre le gouvernement et les étudiants. Ces derniers ont réussi à mobiliser l'opinion publique en leur faveur en canalisant les frustrations collectives à l'endroit du gouvernement Charest. Le message des passants aux étudiants, sur la rue ou en voiture, semblait dire : faites ce que nous aimerions faire. Enfin, la FEUQ, la FECQ et la CASSEE ont su bâtir un argumentaire politique solide et démontrer l'inaptitude du gouvernement à gérer la crise.»

Selon M. Pineault, la grève étudiante de 2005 exprime une culture de la contestation qui tranche radicalement avec celle des années 80 dont l'un des modèles était le célèbre Front commun des centrales syndicales dans le secteur public, en 1972. «Plusieurs des leaders étudiants actuels s'inspirent davantage du mouvement anti-mondialisation, notamment de la mobilisation contre le Sommet des Amériques tenu à Québec en 2001, et même de l'opposition populaire en Ukraine, plutôt que des grèves menées par la CSN.»

La grève a aussi démontré un



Photo : Jean-François Leblanc

Éric Pineault, professeur au Département de sociologie, devant les locaux des associations étudiantes au deuxième étage du pavillon Hubert-Aquin.

degré de maturité politique des étudiants et leur respect des règles démocratiques, soutient le professeur. «Les fédérations et associations étudiantes ont permis que les assemblées générales dans les cégeps et les universités débattent des orientations à prendre, ce qui n'était pas toujours le cas par le passé. À l'UQAM, les étudiants ont beaucoup discuté de la pertinence de tenir des piquets de grève devant les portes de l'université et étaient constamment préoccupés par l'impact de leurs actions dans l'opinion publique. Bref, la grève a constitué, pour plusieurs, un formidable processus d'apprentissage politique. Ils ont expérimenté des formes d'organisation à caractère autogestionnaire : une multiplicité d'interventions, souvent spontanées, avec parfois une dimension artistique et théâtrale. Pensons au succès de la Nuit de la création organisée au pavillon Judith-Jasmin ou encore au petit carré de tissu rouge conçu par des étudiants de l'UQAM et devenu le symbole de l'appui à la grève.»

Hausse de l'endettement général

Avec son projet de réforme, le gouvernement Charest n'a fait qu'accélérer la lente mais constante érosion des bourses au profit des prêts amorcée au début des années 90, observe M. Pineault. «On doit aussi situer le phénomène de l'augmentation de l'endettement étudiant dans la tendance générale à l'endettement des ménages salariés. Jusqu'à la fin des années 70, le revenu réel du salarié moyen progressait au même rythme que la croissance économique. Mais, à partir des années 80, le revenu moyen stagne partout en Amérique du Nord et cela a été compensé par le recours à l'endettement dont les principales bénéficiaires sont les grandes

institutions financières.»

Au Québec, rappelle M. Pineault, les étudiants sont issus généralement de la classe moyenne et y retourneront, pour la plupart, après l'obtention de leur diplôme. En attendant, leur revenu moyen se situe entre 8 000 \$ et 20 000 \$ par année. «Leur dette d'études est une dette de vie car elle échappe au droit à la faillite personnelle. La seule façon pour eux de la voir s'effacer est de démontrer qu'ils ne pourront jamais la rembourser, comme s'ils devaient faire une promesse de misère.»

Éric Pineault tient à souligner le piège qui consisterait à dégeler les frais de scolarité afin de financer un régime de prêts et bourses plus généreux et profitant aux étudiants les plus démunis. «Rien ne garantit qu'une augmentation des frais de scolarité dégagerait des sommes pour améliorer le régime. Au Canada, et dans les autres pays de l'OCDE, les hausses des frais de scolarité se sont traduites généralement par une diminution du financement des établissements d'enseignement postsecondaire plutôt que par un réinvestissement dans l'éducation. Ce qui compte avant tout pour le gouvernement libéral, c'est de financer des baisses d'impôt qui profiteront en grande partie aux mieux nantis.»

Il s'agit aujourd'hui de construire un discours de solidarité intergénérationnelle autour de la redistribution de la richesse sociale, tout en évitant que le fardeau du soutien aux plus démunis ne soit porté que par les jeunes, déclare Éric Pineault. «Nous sommes confrontés à des choix de société qui doivent être débattus publiquement : privilégier les baisses d'impôt et les prêts sans intérêt aux grandes entreprises ou accroître le financement de nos systèmes d'éducation et de santé?» ●

PUBLICITÉ

Dans le monde de l'argument

Marie-Claude Bourdon

Pourquoi continuer à enseigner la philo aujourd'hui? C'est la question que pose *Inter-*, le magazine de l'UQAM, dans son dernier numéro paru en avril. Georges Leroux, professeur au Département de philosophie, et quelques diplômés de l'UQAM défendent avec conviction la nécessité de cette formation qui se distingue de toutes les autres. «Ce qu'on cherche à développer chez les étudiants, c'est la capacité de penser par eux-mêmes afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans la société», dit Pierre Després, professeur au cégep Montmorency.

Pour Georges Leroux, la philosophie est inséparable de la démocratie. Contrairement à la psychologie, à la science politique ou à l'astrophysique, la philosophie ne se contente pas d'exposer un état des connaissances ou de proposer une méthode, souligne-t-il. «Quand on fait de la philosophie, on est dans le monde de l'argument. (...) On apprend tous les principes qui font qu'une démocratie est vivante. Car l'argument est la seule approche possible, sinon c'est la violence.»

À l'occasion de ce numéro d'*Inter-*, le journal a rencontré deux philosophes de l'UQAM dont les travaux abordent des problèmes d'éthique liés au monde contemporain. Directrice des études de premier cycle au Département de philosophie de l'UQAM, Dominique Leydet travaille entre autres sur la démocratie délibérative, une conception de la démocratie qui propose d'intégrer les citoyens à la prise de décisions collectives, par le biais du débat public. Quant à Idil Boran, la dernière recrue du Département, arrivée en juin 2004, elle étudie les problèmes d'éthique soulevés par les avancées de la science dans des domaines aussi divers que la génétique, les tests de nouveaux produits technologiques sur les humains, la recherche spatiale ou l'aménagement des ressources maritimes.

Problèmes d'éthique

«Qu'est-ce que la nature humaine, quelle est la place de l'homme dans l'univers? De nos jours, les philosophes s'intéressent beaucoup moins aux grandes questions métaphysiques», affirme Idil Boran. «Aujourd'hui, on se penche plutôt sur des questions de détail concernant la vie, la société ou le fonctionnement des institutions, dans le but de contribuer à formuler des politiques pour rendre le monde meilleur.»

Ce qui intéresse tout particulièrement Idil Boran, c'est la démarche qu'il faut adopter lorsque la science nous place devant des choix difficiles. «Quand on considère le problème de la recherche sur les cellules souches, par exemple, doit-on partir de l'a priori que toute décision devrait être prise en fonction des principes moraux qui nous paraissent justes [exemple: il est moralement inacceptable d'utiliser des embryons humains pour se procurer des cellules souches] ou doit-on adopter une approche conséquentialiste, selon laquelle seules les conséquences de nos décisions doivent nous guider?



Photo : Michel Giroux

Idil Boran.

Ainsi, si on pense que les conséquences seront bonnes pour l'ensemble des gens [exemple: des traitements révolutionnaires permettront de guérir des maladies aujourd'hui incurables comme le diabète ou l'Alzheimer], on pourra reconsidérer notre position a priori et assouplir nos règles.» La philosophie, dit-elle, n'est pas quelque chose d'entièrement détaché ou d'abstrait. «Pour raffiner nos conceptions, il faut un va-et-vient continu entre nos idéaux et l'observation de la réalité.»

Environnement et recherche spatiale

Un autre domaine scientifique, plus inédit, suscite l'intérêt de la philosophe : celui de la recherche spatiale. Depuis quelques décennies, une nouvelle conscience écologique nous amène à essayer d'améliorer notre façon d'interagir avec le monde qui nous entoure pour mieux le préserver. «Cela est très bien», dit la professeure, mais les efforts menés dans le cadre de la conquête spatiale nous obligent à voir encore plus loin. Ainsi, on pense qu'il y aurait peut-être de la vie sur Europa, une lune de Jupiter. En effet, les scientifiques croient qu'il y a de l'eau sous l'océan de glace qui recouvre Europa et que dans cette eau, il pourrait y avoir des formes de vie primitive. Or, comme les instruments utilisés par la recherche spatiale ne sont pas stérilisés, il serait théoriquement possible, si nous parvenions à faire des prélèvements de cette eau, que nous contaminions avec nos microbes un jeune écosystème qui n'aurait jamais la possibilité de se développer. «Si nous avons des devoirs et des responsabilités envers notre environnement, ne serait-il pas normal d'étendre cette éthique environnementale à d'autres écosystèmes?» demande la philosophe. «Même si on n'a pas encore découvert de nouveaux mondes vivants, peut-être faut-il dès maintenant formuler des principes et se donner des balises pour mieux faire face à l'avenir.»

La société délibérative

Dans nos grandes sociétés modernes, la démocratie directe comme elle se pratiquait à Athènes, où tous les citoyens étaient conviés sur la place publique pour discuter des choses de la cité, n'est plus possible. C'est pourquoi nous élisons des députés chargés de nous représenter au parlement et de délibérer en notre nom. Mais ce système représentatif paraît de plus en plus insatisfaisant, comme en té-



Photo : Jean-François Leblanc

Dominique Leydet.

moigne, au Québec comme ailleurs, la montée de l'influence de la société civile.

«En France comme au Québec, on ne peut plus décider de lancer un projet d'autoroute sans consultation publique», note Dominique Leydet, dont les travaux de recherche portent entre autres sur les modalités d'application du concept de la démocratie délibérative. «L'idée étant que par l'échange d'arguments, on en arrive à la meilleure décision, quelles doivent

être les implications institutionnelles de ce concept?» demande la philosophe.

Autrement dit, comment fait-on pour inclure les citoyens? Faut-il se contenter de l'influence du public par le biais des lettres publiées dans les journaux et des appels aux lignes ouvertes des émissions de radio? Faut-il organiser davantage de commissions parlementaires? Faut-il multiplier les référendums? «Dans un monde idéal, où tous les points de vue pertinents seraient considérés également, le débat public devrait conduire à la décision la meilleure et la plus légitime, dit Dominique Leydet. Mais c'est une chose de discuter d'une question compliquée à 10, 15 ou 100 personnes et une autre que d'avoir un débat dans le grand public, où il existe un risque que l'échange de raisons dégénère en échange de slogans et que le débat fasse place à la manipulation.»

L'art de l'argumentation

La démocratie délibérative repose sur l'idée que la force du meilleur argument vaut mieux que la force du plus fort ou du plus riche, explique Dominique Leydet. «Mais certains

font valoir que ce système peut exclure certaines personnes qui ne maîtrisent pas, pour des raisons d'éducation, l'art de l'argumentation. D'autres encore soulignent qu'il repose sur des présupposés culturels qui ne sont pas forcément partagés par tous. Qu'est-ce qu'un bon argument? Est-ce que les autochtones, par exemple, ont la même conception que nous de la valeur des arguments? Qu'est-ce qu'on fait s'ils trouvent, par exemple, que des arguments liés à la tradition et à la terre sont supérieurs aux arguments juridiques?»

Malgré ces limites, il n'y a pas de retour en arrière possible, croit la philosophe. «La crise de confiance envers les élites, conjuguée au fait que les gens sont mieux informés et mieux éduqués fait en sorte qu'il devient de plus en plus difficile pour les gouvernements d'imposer, sans consultation publique, des décisions dont les motifs ne sont pas acceptables pour l'ensemble de la population.» Quand un gouvernement l'oublie, comme on l'a vu au Québec dans les dossiers de la centrale thermique du Surbit, du financement des écoles privées juives ou du CHUM, la population se charge de le lui rappeler •

L'UQAM honore ses athlètes



Photo : Jean-François Leblanc

C'était la fête au Centre sportif de l'UQAM le mercredi 6 avril dernier. Une vingtaine de jeunes hommes et femmes qui conjuguent dans bien des cas excellence académique et performance sportive ont été honorés lors d'une cérémonie tenue en présence du recteur de l'Université, M. Roch Denis. «Cela me rend fier et heureux de voir les traces de vos succès dans les médias», a déclaré ce dernier, soulignant l'apport des étudiants athlètes à la réputation de l'établissement et au dynamisme de la vie universitaire.

La sprinteuse Marie-Ève Dugas, une étudiante en gestion et commercialisation de la mode, a reçu le titre d'athlète de l'année à l'UQAM. Pour la spécialiste du 60 mètres et du 60 mètres haies, il s'agissait de la sixième distinction (dont le titre de recrue universitaire de l'année en athlétisme au Canada), reçue à la suite de ses deux médailles d'or provinciales et de sa médaille d'argent aux championnats nationaux. Elle a déclaré au journaliste de *La Presse* qui couvrait

l'événement, Ronald King, que, dans dix ans, elle aimerait avoir participé, «deux fois si possible», aux Jeux olympiques...

Aux derniers J.O., à Athènes, trois athlètes de l'UQAM ont représenté le Canada : Maryse Turcotte (comptabilité) en haltérophilie, Philippe Comtois (gestion) en plongeon et Achraf Tadili (kinésiologie) en athlétisme. Leurs performances ont été saluées, tout comme celles de Marie-Lyne Deschamps (éducation physique), d'Alexis Ascah (biochimie) et de Sandra Sassine (éducation physique) qui se sont également illustrés sur la scène internationale, la première en judo, le second en athlétisme et la troisième en escrime.

Parmi les autres athlètes honorés ce soir-là, Marie-Ève Damboise, une étudiante en enseignement pré-scolaire et primaire a été félicitée pour sa qualification aux championnats nationaux de natation, à Edmonton, tandis qu'Alexandre Tremblay (éducation physique) et Tom Lucas-Picher (éducation physique) ont reçu une

plaque pour souligner leur deuxième titre en deux ans dans l'épreuve du double des championnats provinciaux universitaires de badminton.

La directrice du Centre sportif, Mme Manon Vaillancourt, a salué les efforts et les performances des athlètes du programme Sport-Études ainsi que du programme d'excellence *Les Citadins*. Elle a aussi tenu à souligner l'immense travail accompli par leurs entraîneurs, dont Mme Olga Hrycak, entraîneuse de l'équipe masculine de basketball, qui a reçu officiellement la plaque commémorative du tournoi de l'Université Bishop's remporté par son équipe.

Plusieurs personnalités de l'UQAM assistaient à l'événement, dont le vice-recteur à la Planification et à la vie étudiante et secrétaire général, M. Jacques Desmarais, la vice-rectrice aux Études, Mme Carole Lamoureux, ainsi que M. Jean-Louis Richer, directeur des Services à la vie étudiante et M. Daniel Hébert, directeur du Service des Communications.

Changer le comportement des entreprises... par la finance!

Claude Gauvreau

En 1970, l'économiste américain Milton Friedman, théoricien de la célèbre École de Chicago, disait que la seule responsabilité sociale de l'entreprise était de faire des profits. En 2005, une telle déclaration provoquerait probablement un tollé de protestations.

Aujourd'hui, les concepts de responsabilité sociale, d'investissement socialement responsable ou de commerce équitable sont plus que des effets de mode, affirme la professeure Corinne Gendron, du Département d'organisation et ressources humaines, également titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable. «Ils questionnent le rôle de l'entreprise dans la société et reflètent les nouvelles attentes de la population à son égard. L'entreprise ne peut plus se contenter de produire au meilleur coût possible pour réaliser sa mission financière et doit désormais tenir compte des impacts sociaux et environnementaux de ses activités», ajoute-t-elle.

Selon Mme Gendron, la présence récente, mais de plus en plus généralisée, de fonds de placement éthiques sur les marchés occidentaux constitue un indice particulièrement révélateur des nouvelles façons de faire... des affaires. Au Québec, par exemple, on n'en comptait que deux il y a cinq ans et actuellement on en dénombre près d'une quarantaine. «La particularité des fonds éthiques est qu'ils s'assurent, au-delà de la rentabilité financière, que les entreprises dans lesquelles les gens investissent leur argent ne font pas des profits au détriment du respect des droits humains et du travail ou de l'environnement. Quant à leur croissance rapide, elle s'explique par le fait que les citoyens ont découvert que l'activité économique pouvait constituer un moyen de pression sociale pour changer certains comportements des acteurs économiques», souligne Mme Gendron.

Des actionnaires activistes

Les fonds de placements éthiques s'inscrivent dans le mouvement plus large de la «finance responsable» et peuvent avoir un caractère progressiste ou conservateur selon les valeurs auxquelles ils adhèrent, précise Mme



Photo : Michel Giroux

Corinne Gendron, titulaire de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable.

Gendron. Ainsi, plusieurs d'entre eux excluent, en tout ou en partie, des secteurs d'activités comme le nucléaire, l'armement ou le tabac. D'autres évaluent l'impact des activités économiques des entreprises sur la société. Toutefois, dans certains milieux conservateurs des États-Unis, par exemple, on aura tendance à ne pas investir dans les entreprises du domaine de la contraception pour privilégier plutôt celui de l'armement.

L'activisme actionnarial est un autre type d'action, particulièrement efficace, qui utilise l'assemblée générale des actionnaires d'une entreprise comme un lieu de dialogue social, poursuit Mme Gendron. «Des actionnaires exercent ainsi des pressions sur la direction de l'entreprise afin qu'elle assume ses responsabilités sur le plan social et environnemental, et respecte les conventions internationales en matière de travail, de même que des paramètres de gestion démocratique. Le cas de la Compagnie de la Baie d'Hudson, propriétaire des magasins La Baie et Zellers, est typique. Des actionnaires ont présenté une résolution pour que des mesures soient prises afin que les sous-traitants de l'entreprise cessent de faire travailler des enfants dans certains pays. Le tapage médiatique fut tel que La Baie a été contrainte de négocier et de s'engager à adopter un code de conduite régissant les relations avec

ses fournisseurs.»

La chercheuse insiste également sur la nécessité pour les entreprises de fournir des informations précises et complètes permettant de standardiser l'évaluation de leur performance sociale et environnementale. «Il existe déjà diverses agences privées de notation sociale mais chacune d'elles possède son propre système, souvent confidentiel, d'évaluation de l'investissement socialement responsable.»

De nouveaux mouvements sociaux

Depuis les années 90, on assiste à l'émergence de nouveaux mouvements sociaux économiques qui investissent la sphère de l'économie pour faire valoir leurs revendications, rappelle Corinne Gendron. Ils développent des activités d'échange et de production (commerce équitable, agriculture biologique, mouvements de consommateurs responsables) ou encore de financement (investissement et placement socialement responsables, activisme actionnarial). Bref, ils innovent en introduisant dans les mondes industriel et marchand des normes de conduite éthique, tout en cherchant à encadrer le comportement des acteurs économiques.

«Même un mouvement social traditionnel comme les syndicats a dé-

veloppé de nouvelles initiatives économiques qui ont contribué à modifier ses rapports avec les autres organisations de la société civile», observe Mme Gendron. «Les fonds de travailleurs, comme le Fonds de solida-

rité de la FTQ et le Fonds de la CSN sont des fonds d'investissement socialement responsables qui non seulement favorisent la création et le maintien d'emplois, mais aussi le développement durable, la gestion participative et la protection de l'environnement. L'an dernier, les Fonds de la FTQ et de la CSN, ainsi que le Fonds d'action québécois pour le développement durable s'alliaient pour créer un nouvel organisme, le *Fonds d'investissement en développement durable* qui privilégie des entreprises respectant ce type de développement. Autre exemple, la CSN a mis au point récemment une campagne de sensibilisation auprès de ses membres en faveur du commerce équitable et a créé un partenariat avec OXFAM et Équiterre. À travers ces types d'alliances, le mouvement syndical va au-delà de la défense des intérêts corporatistes pour embrasser des objectifs sociaux plus larges.»

Enfin, conclut Corinne Gendron, il reste à débattre de la question d'un cadre réglementaire à mettre en place, à l'échelle nationale et internationale, pour garantir la responsabilisation sociale des entreprises •

Ingo Kolboom reçoit un doctorat honorifique



Photo : Michel Giroux

Professeur d'histoire des civilisations francophones à l'Université de Dresde, titulaire d'une chaire d'études sur la France, les relations franco-allemandes et la francophonie internationale, Ingo Kolboom est aussi un passionné du Québec. En Europe, il est reconnu comme l'un des spécialistes les plus avertis des relations canado-québécoises. C'est pour souligner sa contribution exceptionnelle au rayonnement du Québec que l'UQAM lui a décerné un doctorat honorifique le 17 mars dernier, à l'occasion de la tenue du colloque «Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie : 1965-2005».

«Dès ma prime jeunesse, à la recherche de mes propres pièces d'identité, moi, jeune homme allemand rapaillé, je partis tôt à la quête de

l'Autre», a raconté le professeur Kolboom dans son mot de remerciement. Ce fut en France d'abord, puis au Québec, où il fut victime d'une «grande séduction».

«Ingo Kolboom a su tirer, de sa propre identité d'Allemand, la capacité de saisir lucidement l'identité québécoise dans ses profondeurs et dans son incertitude continue», a mentionné Claude Corbo, professeur de science politique et recteur de l'UQAM de 1986 à 1996, dans l'hommage qu'il a prononcé lors de la cérémonie. Ce «messenger du Québec» plaide en faveur de l'établissement d'un axe France-Québec-Allemagne et croit qu'une alliance de la Francophonie avec les partenaires germanophones ne pourrait que renforcer la diversité culturelle dans le monde.

Une étudiante à la Cour suprême

Caroline Paquin, finissante au baccalauréat en droit de l'UQAM, a été sélectionnée par le juge Louis LeBel pour occuper le poste prestigieux d'auxiliaire juridique à la Cour suprême du Canada à compter de l'automne 2006, une expérience facilitant l'obtention de bourses dans le but de poursuivre des études supérieures à l'étranger et l'accession à des postes de professeur, de conseiller gouvernemental ou d'avocat.

Soulignons que les neuf juges de la Cour suprême du Canada choisissent, à chaque année, 27 finissants provenant de toutes les facultés de droit à travers le Canada. Ces auxiliaires juridiques, couramment dési-

gnés sous l'appellation de «clercs», assistent les juges dans leurs multiples fonctions. Leurs tâches consistent principalement à effectuer des recherches approfondies et à rédiger des mémoires sur des points de droit précis. Les clercs sont notamment choisis pour la qualité de leur dossier académique, leur aptitude de rédaction et de synthèse, ainsi que leur capacité à travailler dans les deux langues officielles. Fait à noter, le nombre de candidatures présentées chaque année est restreint puisque celles-ci doivent être soumises à une présélection de la part des doyens des facultés.

Récipiendaire de plusieurs bourses

pour l'excellence de son dossier académique, Caroline Paquin complète actuellement un stage à titre d'auxiliaire juridique à la Cour d'appel du Québec, où elle a effectué des recherches approfondies dans des domaines aussi variés que le droit administratif, le droit civil et le droit pénal. Caroline a également représenté le Département des sciences juridiques de l'UQAM lors de l'édition 2004 du concours pan-canadien de plaidoirie Bora Laskin, en matière de droit constitutionnel et administratif. Elle a rédigé, entièrement en anglais, une partie d'un mémoire d'appel, puis en a fait le plaidoyer lors de la tenue du concours à Vancouver.

Faut-il enseigner la religion à l'école?

Marie-Claude Bourdon

En juin prochain, le gouvernement du Québec doit décider s'il reconduira la clause dérogatoire permettant l'enseignement religieux catholique et protestant dans les écoles primaires et secondaires. Le Conseil supérieur de l'éducation, le Comité sur les affaires religieuses et le Conseil des relations interculturelles se sont tous prononcés contre cette reconduction, recommandant plutôt la mise en place d'un enseignement culturel des religions, destiné à tous. D'ici juin, une Commission parlementaire doit également se pencher sur la question.

Professeure au département de sociologie et spécialiste des questions religieuses, Micheline Milot a contribué à la rédaction du rapport du Groupe de travail mandaté par le ministère de l'Éducation pour étudier la question de la religion à l'école (le Rapport Proulx, du nom de son directeur, Jean-Pierre Proulx, aujourd'hui président du Conseil supérieur de l'éducation) ainsi qu'à la préparation de l'avis du Comité sur les affaires religieuses du ministère de l'Éducation. Selon elle, le gouvernement ne peut se permettre d'ignorer le conseil de ses propres instances ni les vœux de la population. Or, les parents québécois sont prêts à passer à autre chose, comme l'indique un sondage Léger Marketing mené en février dernier. Les trois quarts des répondants de ce sondage ont affirmé qu'ils souhaitaient la fin de l'enseignement confessionnel à l'école et 69 % ont indiqué qu'ils préféreraient un enseignement culturel des différentes religions.

Non au statu quo

«Ceux qui réclament le statu quo prétendent que 80 % des parents continuent d'inscrire leurs enfants en enseignement religieux plutôt qu'en enseignement moral, dit la sociologue. C'est vrai. Mais en réalité, les parents n'ont pas vraiment le choix. S'ils veulent que leurs enfants reçoivent un minimum de culture religieuse, c'est la seule option possible, d'autant plus que l'enseignement moral a toujours été le parent pauvre du système. Par contre, quand on propose un véritable choix aux parents, et cela, tous les sondages le confirment, la majorité choisit toujours un enseignement culturel des religions. Seulement une petite minorité de 20 % préfère garder l'enseigne-



Photo : Jean-François Leblanc

Micheline Milot plaide pour une éducation à la citoyenneté qui intègre la dimension religieuse.

ment confessionnel et il y a toujours une autre minorité, également de 20 %, qui pense qu'il ne devrait y avoir aucun enseignement religieux à l'école.»

Dans plusieurs endroits du monde, on considère que la religion n'a pas sa place à l'école, souligne Micheline Milot. «C'est le cas dans certaines provinces canadiennes, comme en Ontario et en Colombie-Britannique, mais aussi en France et aux États-Unis, un pays très religieux, comme on sait, mais où l'on ne parle pas de religion à l'école.»

Si on opte pour un enseignement du religieux, il faut définir l'objectif visé à travers cet enseignement, insiste la professeure. Pour certains, il s'agit d'un objectif de culture générale : transmettre aux jeunes des connaissances leur permettant de comprendre l'histoire, la littérature, les arts et les monuments de l'architecture religieuse. D'autres prétendent qu'un enseignement des religions amène une plus grande compréhension de l'humanité, ainsi que de l'actualité internationale, et donc une plus grande tolérance. «Mais la connaissance de l'autre n'amène pas

toujours la tolérance, soutient la sociologue. Souvent, les guerres de religion et la haine raciale ne sont pas basées sur la méconnaissance de l'autre, mais sur l'absence de tolérance des différences.»

Contre l'intolérance

C'est dans la lutte à l'intolérance que l'enseignement des religions trouve sa plus grande pertinence, croit Micheline Milot. L'avis fourni au ministère de l'Éducation par le Comité sur les affaires religieuses va dans ce sens. Il propose de mettre en place un enseignement qui ferait place aux différentes religions ainsi qu'à des visions séculières ou athées. Cet enseignement, qui aurait pour but de développer la capacité de reconnaissance de l'autre et une réflexion critique sur ses propres valeurs, s'inspire de l'évolution récente en faveur de l'éducation à la citoyenneté et de l'éducation interculturelle.

«Quand on délibère dans l'espace public, on laisse nos prières à la maison, mais pas nos valeurs, souligne la professeure. Or, ces valeurs, nous les puisons souvent dans des morales religieuses, même si nous ne sommes

pas pratiquants. Qu'il s'agisse des mariages homosexuels, de la religion à l'école ou de la charia dans les tribunaux, les grands débats sociaux entraînent des conflits de valeurs et il ne suffit pas de savoir ce qu'est la Torah ou la Bible pour résoudre ces questions. Il faut qu'on soit capable de débattre dans le respect des différentes valeurs, y compris des valeurs religieuses. Et cela s'apprend.»

Ce type d'apprentissage est-il à la portée des enfants du primaire? «Quand on enseigne la grammaire, on ne commence pas avec Balzac, répond Micheline Milot. On commence avec des choses simples. C'est la même chose pour la religion.» Au Danemark, en Norvège et en Italie, entre autres, il existe des programmes d'enseignement culturel des religions. Ici et là, des enseignants ont commencé à intégrer des éléments interculturels dans leurs classes, notamment en Angleterre. Ce mouvement a eu une influence au Québec, principalement du côté des écoles anglophones, où les enfants sont sensibilisés à la religion de leurs camarades par des activités organisées à l'occasion des fêtes religieuses, par exemple.

La sociologue s'oppose au modèle multiconfessionnel qui donne la possibilité à chaque groupe religieux de réclamer un enseignement corres-

pondant à ses propres croyances et pratiques. «Lors de la rédaction du Rapport Proulx, en 1999, nous avons examiné toutes les possibilités concernant l'enseignement religieux à l'école. Or, cette option a été écartée. D'abord, elle est techniquement difficile à réaliser. Comment faire, dans une école où l'on retrouve 26 ethnies différentes, pour satisfaire tout le monde? Seuls les groupes les plus importants auraient droit à un enseignement selon leurs principes. Il n'y aurait qu'apparence d'égalité. Ensuite, il existe une raison éducative pour s'opposer à l'enseignement multiconfessionnel : quel message est-ce que cela envoie, dans une société pluraliste, de séparer les enfants selon leur appartenance religieuse? Si les valeurs religieuses sont suffisamment importantes pour qu'on en parle à l'école, on doit pouvoir en discuter ensemble.»

Micheline Milot s'est dissociée des recommandations du Comité sur les affaires religieuses sur un point suggérant que l'école favorise le «cheminement spirituel de l'élève». Selon elle, cette mission n'appartient pas à l'école. «Ceux qui n'ont pas de croyances religieuses doivent également pouvoir exprimer leur point de vue», insiste-t-elle ●

PUBLICITÉ

Les étudiants de l'ESG autour du monde

Les étudiants de l'École des sciences de la gestion qui désirent ajouter une dimension internationale à leur formation n'ont jamais été aussi nombreux. Selon Claire Sabourin, coordonnatrice du Vice-décanat aux études, les demandes présentées dans le cadre du programme d'échanges universitaire bilatéral ont pratiquement doublé par rapport à l'année dernière. Grâce à cette augmentation, environ 90 % des places disponibles devraient être occupées pour les sessions d'automne 2005 et d'hiver 2006.

Chaque année, l'ESG reçoit de nombreux étudiants en provenance de ses universités partenaires à l'étranger. Avec les étudiants québécois qui partiront l'année prochaine, l'équilibre entre l'accueil d'étudiants étrangers et l'envoi d'étudiants de l'ESG est sur la voie d'être atteint, ce qui avait fait l'objet d'une recommandation du comité d'évaluation de la prestigieuse accréditation EQUIS, décernée par la European Foundation for Management Development.

Toujours dans le domaine international, l'ESG a reçu du sous-ministre du Commerce international du Canada un certificat de reconnaissance pour «son dévouement et sa contribution à l'acquisition, par les Canadiens, d'une expérience et de compétences internationales», en raison de son implication depuis près de dix ans dans le programme de stages pour jeunes professionnels à l'international.

Soutenir les aidants naturels

Dominique Forget

Voir un être cher se battre chaque jour contre une maladie neurodégénérative et perdre tranquillement son autonomie est en soit une terrible épreuve. Lorsqu'on doit en plus prendre soin de ce malade quotidiennement en lui administrant des soins à domicile, la situation peut vite devenir insoutenable. Or, il existe peu d'outils et de mécanismes pour soutenir les aidants naturels, ces personnes qui s'occupent d'un proche en perte d'autonomie ou handicapé.

C'est justement pour leur venir en aide que Nancy Guberman, professeure à l'École de travail social, a entrepris un projet de recherche sur le terrain en collaboration avec Janice Keefe, professeure à l'université Mount Saint Vincent à Halifax et titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les politiques relatives au vieillissement et à la prestation des soins. Bénéficiant d'une subvention de la *Alzheimer's Association* des États-Unis, les chercheuses comptent également le CLSC René-Cassin parmi leurs partenaires.

«À la fin des années 1990, la professeure Keefe et moi avons réalisé un premier projet de recherche qui nous avait amené à développer une grille d'évaluation psychosociale, explique la professeure Guberman. En bref, il s'agit d'un questionnaire détaillé qui permet aux intervenants sociaux ou aux infirmiers d'amorcer une discussion avec les aidants naturels et de mieux cerner leurs besoins.» Cet outil a connu un succès re-



Photo : Denis Bernier

Nancy Guberman, professeure à l'École de travail social.

marquable. Il est maintenant utilisé par plusieurs CLSC et a même été repris par l'État du New Jersey, à quelques modifications près. L'intérêt est tel que la *Alzheimer's Association* a récemment accordé aux deux professeures une subvention qui leur permettra de mieux documenter l'efficacité de leur outil spécifiquement chez les personnes qui s'occupent d'un proche atteint de démence.

D'ici les prochains mois donc, les deux professeures comptent joindre environ 600 aidants naturels au Québec et en Nouvelle-Écosse, par l'intermédiaire d'intervenants sociaux. La moitié des aidants joints s'occupera d'une personne souffrant de dé-

mence alors que l'autre moitié s'occupera d'autres types de malades. Chacun des aidants sera d'abord soumis à un prétest au téléphone qui permettra d'évaluer son niveau de bien-être. Un intervenant se rendra ensuite à son domicile pour discuter des questions comprises dans le questionnaire Guberman-Keefe. Plus tard, un second test téléphonique sera effectué pour vérifier si la discussion avec l'intervenant a permis de relever le niveau de bien-être des aidants.

Le questionnaire permet entre autres aux intervenants de vérifier si un aidant naturel a sacrifié des loisirs, un emploi ou des amitiés pour s'occuper de la personne qui lui est chère. Il vise aussi à évaluer comment la re-

lation entre l'aidant et le malade a évolué au fil du temps. On lui demande également s'il a pensé à un plan B, au cas où sa propre santé flancherait.

«Les aidants naturels ont souvent tendance à se replier sur eux-mêmes, dit la professeure Guberman. Ils ne se confient plus à leurs amis ou à leur famille, par crainte de les ennuyer. Ils se plaignent très rarement et considèrent le travail qu'ils font comme étant normal. Or, se confier leur fait généralement beaucoup de bien. Voir leur contribution reconnue et leurs problèmes écoutés amorce généralement un processus thérapeutique.»

Une fois les intervenants éclairés, ils sont habituellement en mesure de proposer certaines pistes de solutions

aux personnes qui en ont besoin. Ils peuvent par exemple donner quelques conseils aux aidants qui ont du mal à gérer l'agressivité du malade dont ils s'occupent ou qui éprouvent certains dilemmes éthiques. «Lorsqu'on pense aux aidants naturels, on pense d'abord aux soins physiques qu'ils administrent : donner le bain, faire les repas ou administrer des médicaments. On oublie qu'ils doivent aussi apporter un support émotionnel aux malades. S'ils s'occupent d'une personne qui souffre de démence, ils doivent souvent réfléchir au degré d'autonomie qu'ils doivent laisser au malade. À quel moment doit-on retirer les outils à un homme qui a bricolé toute sa vie ?»

Au-delà des conseils et du support moral, les intervenants peuvent orienter les aidants vers différentes ressources externes comme des services de répit leur permettant de prendre quelques heures ou quelques jours de repos. Ils peuvent aussi les mettre en contact avec divers groupes d'entraide ou des associations de bénévoles. «Les ressources sont rares, tout le monde le sait, souligne la professeure Guberman. Il existe toutefois certains services dont les aidants peuvent se prévaloir. Seulement, il faut savoir les trouver.»

«Pour l'instant, le plus grand obstacle à l'application de l'outil reste le manque de temps auquel font face les intervenants. Ils sont déjà surchargés. S'asseoir ne serait-ce que quelques heures avec les aidants naturels est loin d'être évident. Mais ceux qui l'ont fait ne l'ont pas regretté. En bout de piste, les aidants sont plus à l'aise avec les tâches qu'ils doivent accomplir et tout le monde y gagne.» ●

► **Suite de la page 3**

catégorie des universités fédérales, soit les universités les plus prestigieuses du Brésil, qui ont pour caractéristique d'être publiques et entièrement gratuites, donc très courues. Pour être admis dans ces établissements qui pratiquent une forte sélection à l'entrée, il faut réussir un examen redoutable, le *vestibular*... en portugais, bien entendu.

Pour renforcer les liens du réseau créé par l'accord, l'UQAM et les universités brésiliennes s'engagent à diffuser leurs journaux, revues et publications institutionnelles et à faire connaître leurs activités de recherche respectives. Seul centre d'études sur le Brésil au Canada, le CERB se caractérise par sa multidisciplinarité. «J'aimerais que l'accord suscite des projets de recherche dans toutes les facultés de l'UQAM», dit Gaëtan Tremblay.

Pourquoi tant d'efforts vers le Brésil? D'abord, il s'agit de l'une des trois économies émergentes les plus

importantes sur la scène internationale, avec l'Inde et la Chine. Ensuite, ce pays de 180 millions d'habitants, le plus grand d'Amérique du Sud, partage plusieurs intérêts scientifiques avec le Québec en ce qui a trait à des domaines aussi divers que la gestion de l'eau ou des forêts, le développement touristique ou celui des technologies de l'information. Mais peut-être aussi pour des raisons culturelles, suggère le recteur Roch Denis : «Le fait, pour les Brésiliens, de parler portugais, une langue qu'ils sont les seuls à parler en Amérique du Sud comme nous sommes les seuls francophones en Amérique du Nord, crée entre eux et le reste du continent une sorte de ligne de démarcation qui engendre une identité très marquée. Ce trait identitaire très fort, qui se reflète dans la chanson, dans le cinéma, voire dans la culture scientifique, contribue sans doute à expliquer les affinités entre le Québec et le Brésil.» ●

Un nouvel Institut est lancé

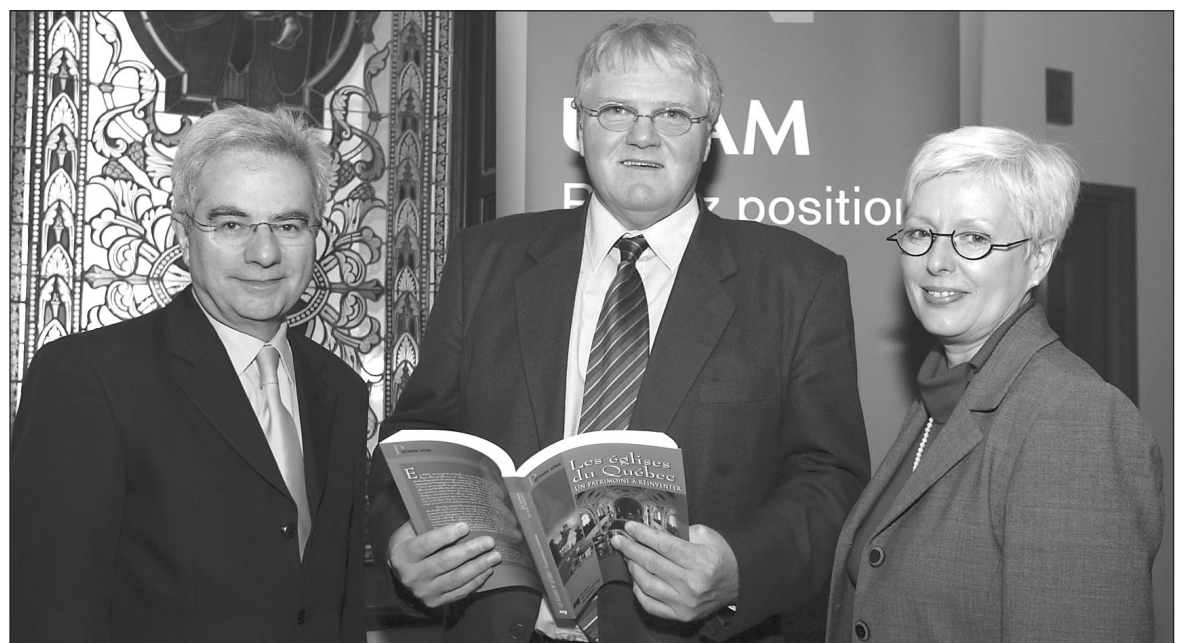


Photo : Jean-François Leblanc

On aperçoit sur la photo M. Luc Noppen, entouré du recteur, M. Roch Denis, et de la vice-rectrice à la vie académique et vice-rectrice exécutive, Mme Danielle Laberge.

L'UQAM lançait dernièrement son nouvel Institut du patrimoine, dirigé par Luc Noppen, professeur au Département d'études urbaines et touristiques et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain. Spécialiste reconnu de l'histoire de l'architecture et de la conservation architecturale au Québec, M. Noppen a été nommé directeur de l'Institut en février 2005.

L'Institut du patrimoine a profité de cette occasion pour lancer deux ouvrages de ses membres : *Le combat du*

patrimoine à Montréal de Martin Drouin, diplômé du programme de doctorat en études urbaines (UQAM/INRS) qui poursuit des recherches post-doctorales en France, et *Les églises du Québec, un patrimoine à réinventer* de Luc Noppen et Lucie K. Morisset, professeure au Département d'études urbaines et touristiques.

Rappelons que l'Institut du patrimoine regroupe des professeurs et des équipes de recherche de plusieurs départements, qui oeuvrent à la formation supérieure, à la recherche

fondamentale, à la recherche-action et à l'offre d'expertise de services en matière de patrimoine. Ses recherches portent, entre autres, sur le patrimoine artistique (arts visuels, musique et arts de la scène), le patrimoine architectural et la culture matérielle (vernaculaire, religieux, industriel, urbain, moderne, etc.), le patrimoine archivistique et documentaire (fonds d'archives, documents manuscrits et cartographiques, publications, enregistrements, dessins, estampes, etc.).

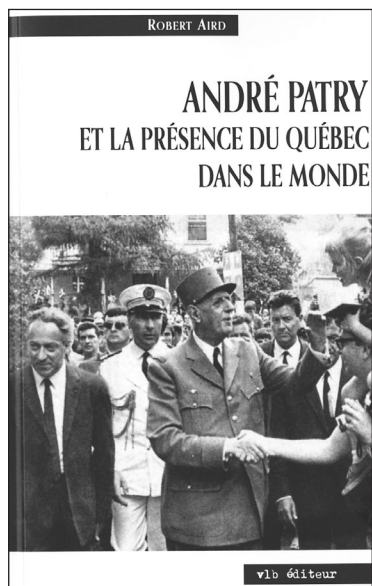
Les huit universités brésiliennes signataires de l'accord

- Universidade Federal Fluminense
- Universidade Federal do Rio Grande do Sul
- Universidade Federal de Minas Gerais
- Universidade de Brasília
- Universidade Federal de Santa Catarina
- Universidade do Estado de Bahia
- Serviço Nacional de Aprendizagem Comercial – Administração Regional do Estado de São Paulo
- Universidade Federal do Pará

Biographie intellectuelle

Est-ce que le nom d'André Patry vous dit quelque chose ? Une biographie lui a été consacrée par Robert Aird, chercheur à la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec. Dans l'ouvrage intitulé *André Patry et la présence du Québec dans le monde*, l'auteur cherche à faire mieux connaître le parcours d'un pionnier des relations internationales du Québec. Figure méconnue, André Patry a élaboré la théorie du prolongement sur la scène internationale des compétences constitutionnelles du Québec qui deviendra en 1965, par l'entremise d'un discours du ministre de l'Éducation, la fameuse «doctrine Gérin-Lajoie», fondement juridique des relations internationales québécoises. Il a aussi joué un rôle majeur dans les débuts de la diplomatie québécoise et a d'ailleurs été le premier chef du protocole.

Né à Québec en 1923, polyglotte, ayant travaillé auprès d'institutions internationales comme l'OTAN, professeur d'université apprécié, expert du monde arabe, passionné par



toutes les grandes cultures, André Patry a été «un protagoniste important de l'histoire du Québec moderne», écrit Robert Aird. Paru chez VLB éditeur.

«Oui, je suis là»

Le dernier numéro de la revue *Frontières* du Centre d'études sur la mort réunit les réflexions de divers auteurs sur les exigences éthiques de l'accompagnement d'une personne malade, vieillissante ou mourante. Des réflexions précieuses pour nommer les périls de l'accompagnement. Comme l'écrit la chargée de cours

(sciences religieuses) Diane Laflamme, rédactrice en chef de la revue, une authentique qualité de présence à autrui est en train de se transmettre d'une génération à l'autre d'accompagnants, qu'ils soient des proches, des soignants professionnels ou des bénévoles. «Au péril de l'accompagnement, nous sommes livrés à ce qui nous dépasse sans cesse, même et encore plus quand il nous rejoint au plus près.»

Dans ce numéro, *Frontières* a aussi voulu rendre hommage à la photo-journaliste Zahra Kazemi, assassinée à Téhéran en 2003. En publiant certaines de ses photogra-



phies, la revue espère accompagner dans leur deuil la famille et les amis de cette femme qui n'a pas survécu aux périls qu'elle a affrontés pour accompagner le cheminement de ses compatriotes emprisonnés. «Ses images disent : *Oui, je suis là*, dans des lieux où notre regard a souvent peur de s'aventurer.»

Articulation travail-famille

Paradoxalement, même si les Québécois travaillent moins que les Canadiens des autres provinces, c'est ici que la question de l'aménagement du temps de travail suscite le plus d'intérêt, révèle Diane-Gabrielle Tremblay, professeure à la Téléu. Cette spécialiste de l'articulation emploi-famille vient de publier un ouvrage complet sur le sujet, *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*.

Pour améliorer la conciliation entre travail et vie de famille, favoriser le maintien en emploi des travailleurs vieillissants et amener une diminution du chômage chez les groupes davantage touchés par cette



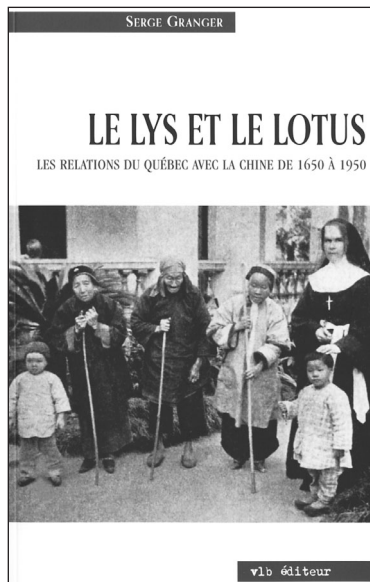
situation, il faut réduire et aménager le temps de travail, affirme l'auteur, qui a étudié les politiques récentes en la matière, au pays et à l'étranger.

Selon elle, la priorité en termes d'intervention devrait aller aux personnes qui ont des enfants à charge, ou encore des parents âgés ou malades. Mais, dans le contexte démographique actuel, l'État devrait aussi s'assurer que tous bénéficient d'une certaine flexibilité au travail et ne soient pas forcés à un départ à la retraite prématuré à cause de la rigidité de l'organisation. Publié par Télé-université.

Trois siècles de relations sino-québécoises

Depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'aux années 1950, aucun autre pays, à part les mères patries et le voisin américain, n'a exercé une fascination aussi durable sur les Québécois que la Chine, soutient Serge Granger dans *Le lys et le lotus. Les relations du Québec avec la Chine de 1650 à 1950*.

Plusieurs figures importantes du



Québec, de Wilfrid Laurier à René Lévesque en passant par Pierre Elliott Trudeau et Norman Bethune, peuplent l'histoire des relations entre la Chine et le Québec. Mais l'auteur fait aussi une large place aux missionnaires, qui ont joué un rôle de premier plan dans les relations sino-québécoises. Ainsi, ce sont les jésuites qui, au 18e siècle, sont à l'origine du commerce du ginseng. Plus tard, les sœurs missionnaires ne se contenteront pas de «vendre» des petits Chinois aux écoliers québécois. Elles seront parmi les premières à ouvrir des écoles pour les femmes chinoises. Membre de la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec, l'auteur brise le mythe d'un Québec isolationniste et montre que la mondialisation n'est pas un phénomène aussi récent qu'on le pense. Publié chez VLB éditeur.

Société sous influence

Prozac, Paxil, Zoloft, Ritalin... l'armoire à pharmacie des personnes



en proie à la dépression, à l'anxiété ou à l'hyperactivité est de plus en plus garnie. Ces molécules miracles figurent désormais au sommet de la liste des médicaments remboursés par les assurances collectives, bien avant le Viagra, le Lipitor ou les antihypertenseurs. Dans son livre intitulé *Paxil Blues ou Antidépresseurs : la société sous influence*, Christian Saint-Germain décrit comment cette nouvelle catégorie de médicaments a créé une classe de «junkies» très hygiéniques au sein de notre société.

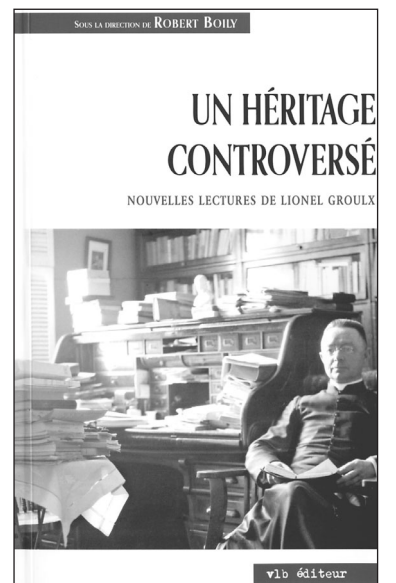
Avec un style souvent teinté d'ironie, ce professeur du Département de philosophie raconte que les enfants entrent à l'école en prenant du Ritalin et reçoivent les enseignements de professeurs sous l'influen-

ce du Paxil ou du Prozac. Du même coup, il dénonce l'emprise des compagnies pharmaceutiques qui ont réussi à fidéliser leur clientèle à leurs molécules. L'auteur raconte surtout l'échec d'une société qui a basé sa conception du bonheur sur la consommation matérielle et qui a choisi de se tourner vers le pharmacien pour régler ses maux plutôt que de réévaluer ses valeurs.

Revisiter Lionel Groulx

En novembre 2003, la Fondation et le Centre de recherche Lionel-Groulx organisaient un colloque intitulé *Les nouvelles lectures de Groulx depuis l'an 2000*. Les communications données par les professeurs de différentes universités à cette occasion ont permis de jeter un regard inédit sur ce personnage marquant de l'histoire du Québec, à la fois prêtre catholique, historien, écrivain et nationaliste. Plusieurs débats ont suivi les présentations, présidées par Claude Corbo, professeur au Département de science politique de l'UQAM.

Afin de partager avec les mordus d'histoire cette nouvelle interprétation de l'œuvre de Lionel Groulx, le Centre de recherche qui lui est dédié a choisi de publier l'ensemble des communications ainsi que la retranscription des échanges qui se sont déroulés pendant le colloque.



Sous le titre *Un héritage controversé, Nouvelles lectures de Lionel Groulx*, le livre se penche notamment sur l'ampleur de l'œuvre du chanoine ainsi que sur l'influence de sa pensée et de son action sur le Québec contemporain. Publié chez VLB éditeur, le collectif a été co-édité par la Chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec de l'UQAM.

PUBLICITÉ

MARDI 19 AVRIL

CEFRES (Centre de recherche et de formation en enseignement supérieur)

Atelier : «TIC 302 – Conception de sites Web pédagogiques», de 9h30 à 12h30.

Animateur : Marcelo-Fabian Maina. Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-R730.

Renseignements :

Anne-Marie Grandtner
987-3000, poste 2208
cefres@uqam.ca
www.cefres.uqam.ca

Galerie de l'UQAM

Exposition : *Printemps Plein Temps* 2005, présentation des travaux des étudiants finissants au baccalauréat en arts visuels, jusqu'au 23 avril, du mardi au samedi de 12h à 18h.

Pavillon Judith-Jasmin, salle J-R120.

Renseignements :

987-8421
galerie@uqam.ca
www.galerie.uqam.ca/

UQAM Générations

Café-débat : «Les liens intergénérationnels : utopie... nécessité?», de 13h30 à 15h. Pavillon Maisonneuve, Carrefour des Générations (B-R200).

Renseignements :

987-7784
uqam.generations@uqam.ca

MERCREDI 20 AVRIL

CEFRES (Centre de recherche et de formation en enseignement supérieur)

Atelier : «TIC 303 – Introduction au développement de sites Web pédagogiques», de 9h30 à 12h30.

Animateur : Marcelo-Fabian Maina. Pavillon J.-A.-DeSève, salle DS-R730.

Renseignements :

Anne-Marie Grandtner
987-3000, poste 2208
cefres@uqam.ca
www.cefres.uqam.ca

École supérieure de théâtre

Spectacle : *Goël, le nom de Dieu!*, jusqu'au 23 avril à 20h et le 22 avril à 14h.

Texte : Normand Canac-Marquis; mise en scène : Louise Laprade. Pavillon Judith-Jasmin, Studio théâtre Alfred-Laliberté (J-M400).

Renseignements :

Denise Laramée
987-3000, poste 4116
laramee.denise@uqam.ca
www.estuqam.ca

JEUDI 21 AVRIL

Centre de design de l'UQAM

Exposition : *Finissants - Design de l'environnement*, jusqu'au 24 avril, du mercredi au dimanche de 12h à 18h.

Pavillon de design, salle DE-R200.

Renseignements :

987-3395
www.unites.uqam.ca/design/centre/

École supérieure de mode

Exposition : *À la découverte des différentes facettes de la mode*, présentation des travaux des finissants de l'École supérieure de mode de Montréal, de 19h à 22h30. Musée Juste pour Rire, 2111, boul. St-Laurent.

Renseignements :

Charlotte Labrie Gagné ou
Nicolas Patry
933-7734 ou 378-8339
evenement2005@hotmail.com

VENREDI 22 AVRIL

CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «Unifying the Statistical Gaze – On the Nationalization of Statistics in Israel and Canada», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Anat Leibler, Université de Californie, San Diego. Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.

Renseignements :

987-3000, poste 4018
cirst@uqam.ca

SAMEDI 23 AVRIL

École des arts visuels et médiatiques

Exposition : *Portes Ouvertes*, se poursuit le 24 avril de 12h à 18h. Présentation des travaux des étudiants du baccalauréat en arts visuels et médiatiques.

Pavillon Judith-Jasmin, Café des Arts (J-6170).

Renseignements :

Mathieu Lacroix
723-3641
matlac25@hotmail.com

MARDI 26 AVRIL

UQAM Générations

Café-débat : «Devrais-je avoir le droit de décider du moment de sa mort?», 13h30 à 15h.

Pavillon Maisonneuve, Carrefour des Générations (B-R200).

Renseignements :

987-7784
uqam.generations@uqam.ca

Faculté des sciences humaines

Présentation du livre : *Le projet d'Antigone, parcours vers la mort d'une fille d'Oedipe*, de 19h à 21h.

Conférencières : Louise Grenier, coordonnatrice du GEPI; Suzanne Tremblay, présidente de l'APPQ.

Librairie l'écume des jours, 125 St-Viateur, Outremont.

Renseignements :

Louise Grenier
987-3000, poste 4184
gepi.psa@internet.uqam.ca
www.unites.uqam.ca/gepi/

MERCREDI 27 AVRIL

CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

9^e Colloque des études avancées du CIRST, à 9h.

Conférenciers : Mélanie Desmeules, Université Laval; Darin Kinsey, UQTR; Étienne Lyrette, INRS-UCS; Charles-Albert Ramsay, Université de Sherbrooke; Martial Dassylva, Geneviève Szczepanik, Anissa Adouane, Marc-André Bacon et Patrick Lebonnois, UQAM. Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-5215.

Renseignements :

Martine Foisy
987-3000, poste 6584
foisy.martine@uqam.ca
www.cirst.uqam.ca

Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique

Congrès : «Prévention de la violence et philosophie pour enfants», à 10h.

Conférenciers : Robert Proulx; Josiane Boulad-Ayoub; Catherine Audrain; Gilles Vigneault; Ann Margaret Sharp; Michel Sasseville; Céline Roy; Dominique Leydet; Georges Leroux.

Pavillon J.-A.-DeSève, salle DSR-510.

Renseignements :

(450) 465-5263
administration@latraversee.qc.ca

Le soi et l'autre

Conférence : «Orthodoxie et modernité : l'état des lieux en sciences sociales», de 17h à 19h.

Conférencière : Alexandru Jinga.

Pavillon Saint-Denis, salle AB-9120.

Renseignements :

Granjon Emilie
987-3000, poste 1574
granjon.emilie@courrier.uqam.ca

JEUDI 28 AVRIL

CRIEC (Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté)

Conférence : «Politique européenne relative à l'immigration irrégulière». Conférencier : Claude Valentin-Marie, directeur du Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations (GELD), Paris.

Pavillon Judith-Jasmin, Studio théâtre Alfred-Laliberté (J-M400).

Renseignements :

Ann-Marie Field
criec@uqam.ca
www.criec.uqam.ca

Centre Pierre-Péladeau

Spectacle : «Les liaisons dangereuses», à 20h.

Interprètes : les danseurs de la Troupe Alberta Ballet.

Salle Pierre-Mercure.

Renseignements :

987-3000, poste 4691

Centre de design de l'UQAM

Exposition : *Finissants – Design d'événement*, jusqu'au 1^{er} mai, du mercredi au dimanche de 12h à 18h. Pavillon de design, salle DE-R200.

Renseignements :

987-3395
www.unites.uqam.ca/design/centre/

CRISES (Centre de recherche sur les innovations sociales)

Conférence : «Le forum social mondial : d'autres regards sont-ils possibles?», de 12h30 à 14h.

Conférenciers : René Audet, Nathalie Guay, Julie Maurais, Valérie Michaud, membres étudiants du CRISES, UQAM.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-4360.

Renseignements :

Hélène Gélinas
987-3000, poste 4458
gelinas.helene@uqam.ca
www.crisis.uqam.ca

GEIRSO, programme de recherche sur la chaîne des médicaments

Conférence : «Autopsie d'une catastrophe médicale, l'exemple du Vioxx», de 14h30 à 16h.

Conférencier : Christian Fortin.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1340.

Renseignements :

Marie-Laurence Poirer
987-3000, poste 2499
geirso@uqam.ca
chaîne.uqam.ca/

VENREDI 29 AVRIL

CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «Le dépistage génétique comme outil de prévention des maladies héréditaires : le point de vue des médecins omnipraticiens», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Daniel Ducharme. Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.

Renseignements :

987-3000, poste 4018
cirst@uqam.ca
www.cirst.uqam.ca

Faculté de science politique et de droit

Congrès : «Médias communautaires en 2005 : les enjeux de la diversité et de l'indépendance médiatique», de 13h à 18h, se poursuit le 30 avril, aux mêmes heures.

Pavillon Hubert-Aquin,

amphithéâtre (A-M050).

Renseignements :

Isabelle Gusse
987-3000, poste 2097
gusse.isabelle@uqam.ca
www.politis.uqam.ca

École des sciences de la gestion

Exposition : *Renaissance urbaine – présentation des projets terminaux des finissants en urbanisme*, 13h à 20h.

Société des arts technologiques, 1195, boulevard Sain-Laurent.

Renseignements :

Perrine Lapierre
987-3000, poste 3284
lapierre.perrine@courrier.uqam.ca
www.er.uqam.ca/nobel/ageur/

Date de tombée

Pour nous communiquer les coordonnées de vos événements, veuillez utiliser le formulaire à l'adresse suivante : www.uqam.ca/bref/form_calendrier.htm 10 jours avant la parution.

Prochaine parution :

2 mai.

Annulation des concerts d'Angélique Ionatos

Les concerts de la chanteuse grecque Angélique Ionatos qui devaient avoir lieu au Centre Pierre-Péladeau les 22 et 23 avril prochains sont annulés. Toute personne ayant des billets pour l'un ou l'autre de ces spectacles, est priée de communiquer rapidement avec le service de billetterie du Centre Pierre-Péladeau, ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h, au 987-6919.

PUBLICITÉ

Les étudiants brûlent les planches!

Dominique Forget

Après des années passées à libérer leur créativité et à polir leur talent, le temps est venu pour les étudiants de la Faculté des arts de célébrer et de montrer au public de quoi ils sont capables. Au cours des prochaines semaines, nombre d'entre eux tiendront l'affiche sur le campus ou à proximité.

Au Studio-théâtre Alfred-Laliberté du pavillon Judith-Jasmin, onze étudiants de l'École supérieure de théâtre se partageront la scène, du 20 au 23 avril, dans une pièce intitulée *Goël, le nom de Dieu*. Signée par Normand Canac-Marquis et mise en scène par Louise Laprade, la pièce se déroule dans un pays indéterminé, bombardé par un ennemi anonyme. De village en village, une troupe d'acteurs se déplace pour rencontrer les villageois, jouer la comédie et, du même coup, dénoncer l'amour aveugle et les guerres qui sont menées au nom de la religion.

«Le sujet est assez dramatique, mais le jeu et la mise en scène rendent le spectacle plutôt léger et divertissant», dit Andréanne Laurin, directrice de la production. Soulignons que les décors, les costumes, les accessoires, la musique et les éclairages sont tous signés par des finissantes de l'École de théâtre. «Étonnamment, il n'y a que des filles dans l'équipe de production cette année», souligne Mme Laurin.

Le design n'est pas en reste

Ouvrant également le 20 avril, l'exposition des finissants en design de l'environnement occupera le Centre de design jusqu'au 24 avril. Près de 70 étudiants – les designers de demain – présenteront leur projet de fin d'année. Nommé *Intervention*, le thème choisi pour l'exposition s'intéressera à toutes formes d'interpositions dans l'environnement humain, que ce soit par l'objet, l'architecture ou l'aménagement urbain. Notons que les enjeux sociaux et écologiques ont tout particulièrement inspiré les finissants cette année. Au total, 34 prototypes



Les finissants en design de l'environnement préparent l'exposition *Intervention*, au Centre de design de l'UQAM.

d'objets et 42 maquettes architecturales seront présentés. Une tribune sera également aménagée et servira à livrer des messages à saveur sociale.

Cette exposition cèdera la place à celle des finissants du diplôme d'études supérieures spécialisées en Design d'événements, prévue au Centre de design du 28 avril au 1^{er} mai. Les projets réalisés par les quinze finissants sont aussi diversifiés que la mise en espace d'un spectacle, la conception d'éléments architecturaux éphémères, la création d'une pièce de théâtre pour enfants, etc. Chaque projet sera expliqué et illustré à l'aide de dessins, maquettes,

photos ou projections vidéo.

Enfin, les amateurs de mode voudront se donner rendez-vous au Musée Juste pour Rire le jeudi 21 avril, de 15h30 à 22h20. Les finissants de l'École supérieure de mode de Montréal spécialisés en design, en commercialisation ou en gestion industrielle dévoileront les résultats de leurs projets de fin d'études dans le cadre d'un événement baptisé *À la découverte des différentes facettes de la mode*. Dix-sept designers seront à l'honneur lors du défilé qui se déroulera en soirée, soit deux fois plus que par les années précédentes. Robe de mariée en papier, maillots de bain,

tenues tailles fortes, collections pour hommes ou pour femmes enceintes, tout y passera. Le début du défilé est prévu pour 19h30. L'entrée est sur invitation. L'événement comprendra

également une foire de 35 kiosques, ouverts à tous.

Consultez notre prochain numéro pour connaître les événements qui se tiendront après le 2 mai •

Tirages des billets du CPP

Les gagnants des tirages du Centre Pierre-Péladeau, qui ont eu lieu chaque vendredi pour les étudiants et les employés de l'UQAM sont, pour les deux dernières semaines, Mmes Lucie GRISÉ, technicienne en documentation au Département des communications et Nicole BENOIT, étudiante au Certificat en sciences sociales. Les gagnants sont invités à choisir une paire de billets pour un spectacle de leur choix présenté à la Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau.



Les étudiants de l'École supérieure de théâtre en répétition.

BULLETIN DE PARTICIPATION pour le tirage hebdomadaire d'une paire de billets, au choix du gagnant, pour une activité de la programmation 2004-2005 du Centre Pierre-Péladeau. Sont éligibles au tirage tous les employé(e)s et étudiant(e)s de l'UQAM. Les gagnants devront présenter une **Carte UQAM** d'employé ou d'étudiant pour réclamer leur prix. Une même personne ne pourra gagner plus d'une fois au cours de la saison 2004-2005 afin de laisser la chance au plus grand nombre de profiter de cette offre de billets gratuits.

[Écrire en lettres moulées]

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Étudiant(e) – Programme : _____

Employé(e) – Fonction : _____

À déposer dans la boîte de tirage située dans le hall du Centre Pierre-Péladeau. Les tirages se feront tous les vendredis, à 16h, jusqu'au 6 mai 2005. Les gagnants seront notifiés le lundi suivant.

Le journal *L'UQAM* publiera le nom des gagnants à chacune de ses parutions.